

DELIBERATION N° 8 DU 21 MARS 2013



# Rapport Annuel 2012-2013 de développement durable de la Ville d'Aulnay-sous-Bois



**Crédits photos :**

Alain Bernuzeau, Gilles Larvor, D. Picot, Sophie Chivet

**Réalisation :**

Délégation au Développement durable de la Ville d'Aulnay-sous-Bois, Agence ETIK-PRESSE

# Sommaire

## **2012-2013 :**

Le développement durable en marche

→ Page 4

## **5, 4, 3, 2, 1 :**

Le développement durable, c'est...

→ Page 6

## **AULNAY : UNE DÉMARCHE CITOYENNE ET TRANSVERSALE**

L'Agenda 21, le PCET, le PPBE... Les plans de développement durable

→ Page 8

## **AXE 1 : LUTTER CONTRE L'EFFET DE SERRE**

Aulnay : pour une ville post-carbone, économe et propre

→ Page 11

## **AXE 2 : PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES**

Aulnay : pour une ville-nature, respectueuse de l'environnement

→ Page 23

## **AXE 3 : FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN, DANS UN CADRE SATISFAISANT**

Aulnay : une ville qui favorise l'épanouissement personnel

→ Page 31

## **AXE 4 : RENFORCER LES COHÉSIONS ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS**

Aulnay : pour une ville des solidarités et du vivre ensemble

→ Page 41

## **AXE 5 : FAVORISER UN MODE DE DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE**

Aulnay : pour une ville écoresponsable et engagée

→ Page 53



# 2012 – 2013

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MARCHÉ

**Un décret du 17 juin 2011, faisant suite au Grenelle 2, fait obligation aux villes de plus de 50 000 habitants de présenter dorénavant, chaque année, un Rapport de développement durable, pour le présent et pour l'avenir.**

**Ce document constitue le deuxième rapport de ce type, présenté au Conseil municipal.**

**Plus encore qu'en 2012, la Ville a voulu saisir cette occasion pour faire un point global sur sa démarche de développement durable, qui se veut un axe majeur et transversal traversant l'ensemble des politiques menées.**

**En la matière, l'année 2012 a en effet représenté une année exceptionnellement riche ; et ce, sur au moins trois points :**

➤ L'Agenda 21, dont le plan d'actions a été approuvé au Conseil municipal du 8 décembre 2011, et qui constitue le programme phare de sa démarche de développement durable, est aujourd'hui largement entré dans sa phase de mise en œuvre. Ce déploiement des actions engagées s'inscrit, depuis l'origine, dans une démarche d'amélioration continue ; et offre maintenant la possibilité de procéder à une évaluation précise de l'avancement de ce programme.

➤ L'engagement de l'Agenda 21 a, dans le même temps, été appuyé par le lancement de différentes démarches programmatiques, qui viennent compléter et approfondir l'engagement – très concret – de la Ville en matière de responsabilité environnementale, sociale et économique. C'est notamment le cas :

- en termes de qualité de vie, avec le lancement d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.
- en termes de lutte contre l'effet de serre, avec le lancement d'un Plan Climat Énergie Territorial ; et en interne d'un Plan de déplacements administratif.
- en termes de déchets, avec la mise en place d'un accord-cadre avec l'ADEME en date du 25 novembre 2011, pour la mise en place et la réalisation d'un programme local de prévention des déchets sur le territoire...
- en termes de logement, avec le lancement du Plan Local de l'habitat

➤ Sans être toujours inscrits dans ces documents programmatiques, les grands projets développés par la Ville ont par ailleurs fortement intégré le développement durable, comme une ligne directrice : qu'il s'agisse de la politique de la Ville, des efforts faits en termes d'élargissement de la démocratie participative, de la réflexion sur le Pôle Gare, de l'agrandissement du parc locatif social...



- ou plus simplement, de la poursuite des efforts menés quotidiennement par les services et les élus pour mieux gérer les espaces verts d'Aulnay, diminuer les consommations-ressources de la municipalité, renforcer l'offre culturelle, lutter contre la précarité, développer une offre de santé accessible à tous...

Comme ce fut déjà le cas en 2012, ce rapport offre également l'occasion de rappeler les principales actions déjà engagées, dans ce domaine, tant en matière de politiques publiques, que d'efforts réalisés pour rendre la Ville plus respectueuse de l'Homme et de l'environnement : ceci afin de dégager une cohérence d'ensemble, et de tirer un état des lieux aussi exhaustif que possible



des dynamiques qui mobilisent chaque jour les élus et les services, sur un axe crucial pour notre Ville, et pour la Planète.

Ce rapport doit par ailleurs permettre de rappeler les différents objectifs que se fixe la Ville, à court et à moyen terme, pour être « durable », sur les cinq finalités fixées par les pouvoirs publics :

- Lutter contre l'effet de serre
- Agir pour préserver la biodiversité, et les milieux naturels
- Favoriser l'épanouissement de chacun dans un cadre satisfaisant
- Renforcer la cohésion sociale entre les territoires et les générations
- Favoriser une consommation et une production responsables

Enfin, ce rapport doit également rappeler que, conformément aux principes énoncés lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992, et tout spécialement en matière de développement durable, l'ensemble de la politique de la Ville s'appuie sur des démarches participatives volontaristes.

Cela fut le cas de l'Agenda 21, né d'une concertation avec les habitants volontaires, réunis au sein du Forum 21. C'est le cas, aujourd'hui, du Plan Climat Énergie Territorial, qui organise le futur Plan d'actions de lutte contre l'effet de serre au sein d'un « Club Climats », réunissant les acteurs majeurs du territoire.

Le rapport 2012 le rappelait : c'est là une constante de la politique d'Aulnay, de vouloir associer l'ensemble des citoyens et des acteurs à sa démarche de développement durable : afin que cette mobilisation permette tout à la fois un partage citoyen des problématiques posées, un renouveau de la gouvernance sur ce territoire, une co-construction des plans d'actions, une efficacité accrue des moyens d'actions proposés, et une sensibilisation aussi vaste que possible autour d'un thème majeur.

## RAPPEL

Le développement durable, l'indiquait le célèbre rapport Brundtland aux Nations Unies en 1987, est « un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Autrement dit : mettre en place un « développement durable », c'est inventer d'autres formes de croissance, moins gaspilleuses et plus heureuses, qui soient viables à long terme. C'est agir, tout à la fois, pour l'Homme et pour la Planète ; afin que l'un et l'autre se trouvent en harmonie, durablement.

Le développement durable n'est donc pas seulement un programme environnemental. C'est un programme qui, pour mieux préserver l'environnement, agit également sur le social, l'économie, la culture, le lien social... de façon participative et transversale.



# 5, 4, 3, 2, 1...

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST :

### 5 bonnes raisons

➤ **RÉCHAUFFEMENT** – L'effet de serre réchauffe la planète. D'ici la fin du siècle, la température moyenne mondiale va augmenter de 2 à 6 degrés. Les phénomènes météorologiques comme les tempêtes ou les cyclones seront aggravés. Des territoires risquent de disparaître.



➤ **NATURE** – Une espèce de plante ou d'animal disparaît tous les mois de la surface du globe. Les forêts ont perdu 12 % de leur richesse biologique en trente ans. Notre production de déchets ne cesse de s'accroître : en France, elle a progressé de 72 % en vingt-cinq ans. Et nous serons bientôt neuf milliards sur cette terre.

➤ **SANTÉ** – On estime qu'en France la pollution liée aux particules fines émises par les moteurs diesel et les chaudières à fioul tue chaque année près de 10 000 personnes. Le risque d'infarctus du myocarde triple dans l'heure qui suit une exposition au trafic routier. Une prise de sang effectuée sur quatorze ministres de l'Environnement européens a montré que leur organisme recelait 55 produits chimiques nocifs... dont certains interdits depuis des décennies. Catastrophes de Seveso (dioxine), de Minimata (mercure), de Bhopal (gaz) ; vache folle, poulet à la dioxine, amiante : les crises écologiques et sanitaires se multiplient.

➤ **INÉGALITÉS** – En Europe l'espérance de vie est de 76 ans. Elle est de 45 ans au Burkina Faso. Conséquence logique : les flux migratoires vers les pays riches ont doublé en dix ans. En 2050, les pénuries d'eau concerneront 2 à 7 milliards de personnes. Aujourd'hui, un sixième de la population mondiale n'est jamais allé à l'école... En France, 20 % de la population a de gros problèmes de lecture.



➤ **DÉTRESSE** – Aujourd'hui, 24 000 personnes meurent de faim chaque jour. Un milliard d'humains vivent avec moins d'un euro par jour. Un enfant sur huit est exploité au travail. Dans les pays riches, la détresse progresse, le lien social s'effiloche. En France, on compte plus de 2 000 000 de personnes au RSA. En 2003, la canicule a fait 15 000 morts, dont la quasi-totalité parmi des personnes âgées exclues de la cellule familiale. Le nombre de dépressions a été multiplié par 7 en trente ans. Dans le même temps, le taux de suicide a progressé de près de 25 % (13 000 décès par an).

### 4 dates

➤ 20 JUILLET 1969, – « BASE DE LA TRANQUILLITÉ » (LUNE) – L'Homme débarque sur la Lune et regarde la Terre pour la première fois. Vue de là, c'est une petite boule bleue qui paraît bien fragile. Créé en 1968, le Club de Rome énonçait déjà les éléments du problème : l'explosion démographique, la diminution des ressources, l'écart entre le Nord et le Sud. En 1972, la conférence des Nations unies sur l'environnement enfonce le clou. Les premiers ministères de l'Environnement apparaissent. L'écologie devient un thème grand public.



➤ 27 AVRIL 1987 – NEW YORK (ÉTATS-UNIS) – Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission des Nations unies sur l'environnement et le développement, publie un rapport, « Notre futur commun », qui préconise une stratégie permettant de conjuguer développement et préservation de l'environnement. Le principe de développement durable est né.



➤ 13 JUIN 1992 – RIO DE JANEIRO (BRÉSIL) – Le Sommet de la Terre regroupe près de 180 pays : un record. Ensemble, les participants s'accordent sur vingt-sept principes afin de mettre en place et d'assurer le développement durable de notre planète. Dans le même temps, Rio fait son Agenda 21... qui renvoie à la réalisation d'Agendas 21 locaux. Le développement durable s'organise sur trois axes clairs : environnement, social, économie.

➤ 28 FÉVRIER 2005 – PARIS (FRANCE) – Déjà, en 1995, la loi Barnier relative au renforcement de la protection de l'environnement a posé trois principes fondateurs du développement durable : précaution, prévention, pollueur/payeur. En 2000, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) avance sur cette base. Puis, le 28 février 2005, la charte de l'environnement, qui précise que « chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé », est introduite dans la Constitution française. Cette charte constitue un engagement fort de la France pour le développement durable.



# 5, 4, 3, 2, 1...

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, C'EST :

### 3 axes

**➤ ENVIRONNEMENT** – C'est évidemment la base du développement durable. Préserver l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la qualité de nos aliments ; les sols, les océans, les forêts, la bio-diversité ; lutter contre l'effet de serre et le réchauffement de la planète... Face aux catastrophes annoncées ou en cours, une politique environnementale est plus qu'une nécessité. C'est une condition de survie, pour la Terre, pour nous-mêmes, pour nos enfants.



**➤ SOCIAL** – C'est le deuxième axe du développement durable. Il suppose de réduire les inégalités et l'exclusion, d'alléger la détresse, de prévenir la faim et la misère. Ce sont là des objectifs en phase avec nos valeurs humanistes et républicaines. Mais c'est aussi un engagement indispensable pour le respect de l'environnement : un développement harmonieux suppose que chacun en profite et que tous y participent ; le développement ne peut être durable que s'il est partagé.

**➤ ECONOMIE** – Nous le savons : nos systèmes productivistes ne savent pas intégrer les coûts environnementaux et sociaux qu'ils engendrent. Le respect de la Terre, comme la volonté d'y vivre tous harmonieusement, suppose d'accoucher d'un autre mode de production et de régulation, dans lequel l'économie est au service de l'homme et de la planète - et non l'inverse.

### 2 méthodes

**➤ LA TRANSVERSALITÉ** – Le développement durable ne consiste pas à juxtaposer des actions environnementales, sociales et économiques. Il vise à conduire des actions de façon transversale afin d'établir un cercle vertueux entre ces trois pôles. Cela suppose de dépasser les cadres fonctionnels classiques (notamment administratifs) pour poser les problèmes dans leur globalité. Cela implique de croiser l'ensemble des visions et des compétences disponibles, pour des solutions plus « durables ».

**➤ LA PARTICIPATION** – L'avenir ne sera humain que si tous s'y associent et que tous y participent. Le développement durable ne peut pas être le seul apanage des gouvernants. Il relève d'une logique « remontante » plutôt que « descendante ». C'est aux habitants d'initier, de débattre, d'agir ; de se réapproprier leur vie, leur ville, leurs envies. Dans cet esprit, la Ville d'Aulnay-sous-Bois a voulu faire de son Agenda 21 un outil pour « ré-inventer » la politique et donner aux citoyens la place qui doit être la leur : celle de véritables hommes politiques, responsables et actifs.



### 1 outil

**➤ L'AGENDA 21** – « Penser global, agir local ». Le principe souvent répété du développement durable incite à penser aux enjeux planétaires. Mais il est nécessaire d'agir directement au plus près des problèmes : à l'échelle des Villes. C'est à elles de définir leurs programmes de développement durable, de fixer leurs moyens d'action, de poser leurs objectifs. Concrètement : cela s'appelle un Agenda 21 (pour « 21e siècle »).

Élaborer un Agenda 21, c'est fixer une batterie d'objectifs pour intégrer le développement durable dans la cité. C'est définir, avec les citoyens et de façon transversale, un vaste plan d'action environnemental, social et économique, pour mettre en place à l'échelon local les principes du Sommet de la Terre de Rio et du développement durable. Pour l'homme et pour la planète.



### RAPPEL

**Principe 1 de la déclaration de Rio.** « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. »

**Principe 4 de la déclaration de Rio.** « Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément. »

**Principe 5 de la déclaration de Rio.** « Tous les États et tous les peuples doivent coopérer à la tâche essentielle de l'élimination de la pauvreté, qui constitue une condition indispensable du développement durable. »

**Principe 10 de la déclaration de Rio.** « La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. »

# AULNAY : UNE DÉMARCHE CITOYENNE ET TRANSVERSALE

**Le Sommet de la Terre de Rio l'indiquait clairement : il nous faut « penser global » et « agir local ». Penser aux enjeux planétaires, pour agir sur le terrain, directement, face aux enjeux locaux. Avec tous les acteurs du territoire, à commencer par les habitants.**

**Une telle volonté suppose de répondre à 2 principes : un principe de transversalité, de façon à traiter tous les enjeux dans leur complexité, à la fois sous l'angle environnemental, que social et économique ; et un principe participatif, afin qu'à la démarche engagée réponde une dynamique de territoire, incluant tous et chacun dans des programmes « durables » partagés. Ce double principe a déterminé les modalités d'élaboration de l'Agenda 21, mais aussi des différents plans spécifiques qui sont venus le compléter en 2012.**

## ➤ L'AGENDA 21 D'AULNAY-SOUS-BOIS

Par la délibération n° 3 du 26 janvier 2006, la Ville a souhaité s'engager dans un Agenda 21. Après une première phase d'enquête (diagnostic interne des actions au regard du développement durable et recueil des perceptions), de sensibilisation et de concertation avec les services municipaux, deux orientations ont été privilégiées :

- développer la démarche éco-responsable des services municipaux dans leur pratiques quotidiennes,
- et encourager l'éco-citoyenneté des Aulnaysiens.

Depuis, ce premier volet de l'Agenda 21 a produit des changements significatifs dans l'action municipale à la fois en interne (actions de sensibilisation des agents, achats éco-responsables, formations spécifiques, etc.) et à l'externe (Maison de l'environnement, parking multimodal, tarification des structures culturelles, etc.). Un logo et une charte graphique ont même été créés.

La Ville a par ailleurs souhaité relancer son Agenda 21 à travers une démarche plus globale, intégrée et participative, afin de consolider ces engagements et d'en assurer une meilleure cohérence. Cette démarche a été validée par la délibération n°43 du 02 avril 2009.

En 2010, la Ville d'Aulnay-sous-Bois a donc engagé un Agenda 21 formalisé, avec le soutien de la Région.

Ce programme d'actions a conduit à recruter un bureau d'études – ETIK-PRESSE – qui a assisté la Ville dans :

- L'élaboration d'un diagnostic expert du territoire au regard du développement durable
- Une forte campagne de sensibilisation de la population

- La création d'une instance participative ouverte à tous : le Forum 21
- Le partage du diagnostic expert, au sein du Forum 21

Puis Le Forum 21 a travaillé en ateliers thématiques, pour aboutir, après évaluation, hiérarchisation et priorisation des actions, à :

- un Plan d'actions quinquennal, La définition d'un plan d'actions opérationnel, appuyé sur des indicateurs et une méthodologie de suivi, voté lors du Conseil municipal du 8 décembre 2011.

Ce document central a par ailleurs été complété par le lancement de plans spécifiques (voir ci-après).

## ➤ LE PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET)

Soucieuse de porter encore plus loin son engagement en faveur du développement durable et pour se mettre en conformité avec la loi Grenelle 2, qui généralise la démarche des plans climat énergie territoriaux (PCET) pour les communes de plus 50 000 habitants, Aulnay-sous-Bois s'est lancée dans une telle démarche, à l'été 2012.

Deux objectifs principaux sont visés :





- 1/ Réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 2/ Réduire la vulnérabilité et adapter le territoire à l'évolution inévitable du climat.

Dans un premier temps, un diagnostic du territoire a été réalisé. Il comprend un bilan des émissions carbone produites sur le territoire et une évaluation des risques que la commune encourt au regard du changement climatique annoncé.

Sur la base de ce travail, des enjeux prioritaires ont été identifiés et les acteurs socio-économiques du territoire ont été invités à élaborer un programme d'actions permettant de répondre à ces enjeux.

C'est ce programme d'action, ajouté au « volet énergie » élaboré dans le cadre de l'Agenda 21 qui constitue le PCET d'Aulnay. Celui-ci, une fois mis en place, permettra d'atténuer le réchauffement climatique et de s'y adapter, notamment par une amélioration de l'efficacité énergétique, une augmentation de la production d'énergies renouvelables et réduction des impacts des activités en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

### ➤ LE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE)

Conformément à ses obligations réglementaires, la Ville d'Aulnay-sous-bois s'est engagée dans l'élaboration de son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) en 2011.

La première étape de ce travail fut la réalisation d'un diagnostic sonore qui a permis d'identifier les principales sources de bruit sur le territoire. Celui-ci a notamment ré-

vélé que les infrastructures routières étaient responsables de l'essentiel des nuisances, du fait de la présence des ex-RN, de nombreuses routes départementales et de l'A3. Sur ces bases, un plan d'actions sur 5 ans a été proposé afin de réduire le bruit dans les zones les plus exposées et de maîtriser son évolution dans l'ensemble des espaces verts et des secteurs pavillonnaires.

Dans la mesure où les principales sources de nuisance échappent aux compétences de la Ville, le plan d'actions s'est avant tout attaché à créer un cadre favorable au traitement du bruit, en promouvant notamment des actions destinées à améliorer les connaissances et les pratiques des services, comme à renforcer les partenariats techniques et financiers avec les différents acteurs aujourd'hui impliqués dans la lutte contre le bruit sur le territoire (CG 93, Région IdF, SNCF et BruitParif).

### ➤ LE PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le 25 novembre 2011, la ville d'Aulnay, en partenariat avec l'ADEME, s'est lancée dans la réalisation d'un programme local de prévention des déchets sur son territoire.

Après une identification des spécificités du territoire et un bilan des actions déjà engagées, un groupe de travail a été réuni au cours de 3 ateliers, afin d'élaborer le plan de prévention. L'objectif est simple et fixé par le gouvernement : réduire de 7 % les tonnages collectés d'ici 5 ans. Cela représente pour Aulnay une diminution de 26 kg par habitant et par an.

Pour atteindre ces objectifs, le plan de prévention prévoit d'agir sur plusieurs domaines :

- Le gaspillage alimentaire
- Les déchets de jardin ;
- Les emballages ;
- L'éco consommation.
- La réparation et le réemploi.

Huit grandes actions ont ainsi été planifiées et seront réalisées d'ici 2016.

### ➤ LE PLAN DE DÉPLACEMENTS ADMINISTRATIF (PDA)

Au cours du mois de novembre 2011, la Ville a mené une grande enquête auprès de ses agents afin de caractériser leurs pratiques de déplacements, pour venir travailler et dans le cadre de leurs métiers.

Résultat : plus de la moitié du personnel utilise sa voiture pour venir travailler. Pour faire évoluer ces pratiques, Aulnay-sous-Bois a donc choisi d'élaborer son Plan de déplacements administratif. L'objectif est simple, mieux se déplacer tout en polluant moins.

Pour cela, des groupes de travail seront constitués et seront invités à trouver des solutions concrètes pour :

- Favoriser l'utilisation par les agents de déplacements doux : transports en commun, vélo, marche à pied.
- Moins polluer dans le cadre des déplacements professionnels ;
- Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements domicile travail.

Ce sont les propositions, issues de ce travail collaboratif, qui constitueront le PDA.

## Tableaux de suivi de l'Agenda 21 : mode d'emploi

**AXE 1 : Lutter contre l'effet de serre**  
**AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**RENDRE LA VILLE COMPLÈTEMENT EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU BÂTI.**

**MOYENS D'ACTION**

MOYENS D'ACTION	COMMENTAIRES	TAUX D'AVANCEMENT	IMPACT BUDGETAIRE
1. Étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un plan climat municipal.	Étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un plan climat municipal.	100%	A
2. Mise en œuvre d'un plan climat municipal.	Mise en œuvre d'un plan climat municipal.	75%	B
3. Réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics.	Réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics.	50%	C
4. Réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments privés.	Réalisation de travaux de rénovation énergétique des bâtiments privés.	25%	D

**Transversalité : le moyen d'action a-t-il un impact sur les autres finalités du DD ?**

**Taux d'avancement.**  
 25% = étude en cours.  
 50% = étude achevée.  
 75% = réalisation en cours.  
 100% = moyen d'action achevé

**Impact budgétaire du moyen d'action.**  
 A = faible.  
 B = moyen.  
 C = coût élevé.  
 D = investissement lourd

AXE 1 : Lutter contre l'effet de serre



# AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE

## AXE 1 :

# Lutter contre l'effet de serre

## I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE



**E**n 2012, le lancement d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) est venu compléter l'action de la Ville en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Cette démarche, qui vient compléter le volet « effet de serre » de l'Agenda 21, répond à une obligation légale, qui s'impose désormais aux territoires de plus de 50 000 habitants. Mais elle s'inscrit aussi dans la volonté de la Ville d'agir, à son échelle, pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Une telle politique entend bien sûr contribuer à l'effort engagé au niveau national et international, pour limiter un phénomène de réchauffement mondial dont nous constatons déjà les premières manifestations, sans pour autant bien mesurer l'ampleur de ses conséquences - pour la biodiversité dont nous vivons, comme pour nos systèmes sociaux et économiques.

Mais il serait réducteur de croire que cet engagement de la Ville ne relève que d'une contribution - forcément limitée mais moralement nécessaire - à une politique mondiale de réduction des émissions carbonées de la Planète - qui d'ailleurs peine encore à se mettre en place.

La lutte contre l'effet de serre est pour la Ville quelque chose de très local et de très concret ; car elle recoupe la majeure partie des problématiques économiques, sociales et sociétales de notre territoire.

Les actions à engager pour réduire les émissions du bâti - premier secteur d'émission de gaz à effet de serre - et notamment pour rendre les logements moins consommateurs d'énergie fossile, renvoient très directement

à l'amélioration de l'habitat, et notamment de l'habitat social, donc à la politique de la Ville autant qu'à la précarité énergétique des ménages... De même que la volonté de réduire les émissions carbonées liées aux déplacements renvoie avec autant de force aux problèmes d'aménagement de notre territoire, d'attractivité des transports en commun, donc de nos qualités de vie, de nos rapports au travail, de nos santés... ou du nécessaire soutien aux commerces de ville et aux activités locales, dont la proximité même est gage d'une moindre pollution automobile.

Dès lors, agir pour inventer une ville moins carbonée impose comme une évidence d'agir, dans le même temps, pour une ville plus solidaire, et plus agréable à vivre.

C'est ce constat, et donc une volonté de « penser global » et en toute transversalité la problématique de l'effet de serre qui inspire la mise en place de l'Agenda 21 d'Aulnay, sur ce thème ; et, a fortiori, l'élaboration du PCET. C'est aussi ce qui explique qu'avec l'avancement du Pôle Gare et les actions conduites en termes de logement et de rénovation urbaine, le lancement des projets d'éco-quartier, les progrès en cours en matière de circulations douces, d'éclairage public, de sensibilisation du public, le bilan 2012 puisse être considéré comme fortement positif.

**AXE 1 :**

**Lutter contre l'effet de serre**

**I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU BÂTI.**

Les consommations d'énergie du bâti représentent l'un des principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre du territoire (127 000 teq CO<sub>2</sub>, dont une partie non négligeable pour le bâti municipal). C'est pourquoi, la Ville – dans son plan d'action – a choisi de se fixer des objectifs ambitieux de réduction de ses consommations. Le lancement d'un Plan Climat Énergie Territorial constitue en la matière un élément très fort, qui devrait accoucher d'un plan d'actions à la mi-2013. Il permettra, aussi, de mieux connaître les sources d'émissions afin d'agir de façon efficace. En parallèle, différentes actions ont conduit à la mise en œuvre de plans pluriannuels d'amélioration, qui permettront une réduction des coûts et des consommations. Afin d'agir également sur le neuf, une charte de la construction durable a également été élaborée.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>I. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU BÂTI</b>									
1	1	Lancer un Plan Climat Energie Territorial.	Lancement du PCET incluant un bilan carbone.	oui		oui	oui	100 %	C
1	2	Engager un diagnostic de performance énergétique de tous les bâtiments publics de la Ville.	Achat d'une caméra thermique pour une utilisation par les Services techniques	oui			oui	50 %	B
1	3	Etablir une Charte de la construction durable pour les futurs bâtiments de la Ville : objectif zéro carbone.	Dans le cadre du PCET. Fait dans le cadre du moyen d'action 10.	oui	oui	oui	oui	100 %	A
1	4	Développer les énergies propres lors la rénovation des bâtiments municipaux.	Lancement du PCET incluant des projets de rénovation des bâtiments municipaux les + économes.	oui			oui	100 % engagement annuel	C
1	5	Réduire fortement les consommations de l'éclairage public	Un plan de remplacement est en cours, avec des variateurs de puissance (250 candélabres sont changés par an sur 9200 points lumineux sur la Ville).	oui			oui	100 % engagement annuel	C

**AXE 1 :**

**Lutter contre l'effet de serre**

**I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**LANCER UN PROGRAMME GLOBAL DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS.**

Au-delà de la problématique du réchauffement climatique, la faible efficacité énergétique des logements comporte également des enjeux sociaux importants, notamment au regard de la précarisation énergétique d'une partie de la population, déjà fragilisée.

Consciente de ces enjeux, la Ville s'est donc engagée à agir pour la rénovation des logements de son territoire. Trois grands programmes ont ainsi été engagés : un Programme de Rénovation Urbaine, un Programme Local de l'Habitat, et un Plan de sauvegarde des copropriétés dégradées ; qui tous les trois combinent de façon transversale les préoccupations environnementales et sociales.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D' ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>2. LANCER UN PROGRAMME GLOBAL DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS</b>									
2	6	Mise en place d'un Programme de Rénovation Urbaine des Quartiers Nord de la Ville. Rénovation de logements, à des normes énergétiques rigoureuses, ouverture du quartier par l'aménagement d'un boulevard, et création d'un cœur de quartier.	Programme des interventions du PRU et avancement : - Démolition du patrimoine obsolète : de 816 logements sur les 826 de la convention - Réalisation de logements neufs avec nouvelles normes : 642 logements neufs livrés + 162 livrés en mars prochain - Mise aux normes du patrimoine existant : 1 058 logements réhabilités sur 1 479 logements ; - Traitement des espaces privatifs et des espaces publics : plus d'une dizaine de voies réalisées ou requalifiées en lien avec les résidentialisations - Aménagement de l'ex RN 2 et du bâtiment emblématique du quartier (le Galion) avec la mise en œuvre de la ZAC des Aulnes : la quasi-totalité des équipements d'infrastructure (parc urbain, parking paysager, place du marché etc...) sont déjà livrés ou le seront à l'été 2013, démarrage des travaux du pôle de centralité, été 2013 ; démarrage actuel des évictions commerciales du Galion.	oui	oui	oui	oui	100 %	D
2	7	Lancer un Programme Local de l'Habitat (PLH) devant permettre d'améliorer la qualité des logements.	Mise en place d'une fiche action avec des objectifs de production selon des normes ambitieuses (BBC, et plus..)	oui	oui	oui	oui	50 %	B
2	8	Mise en place d'un Plan de sauvegarde des copropriétés dégradées (Quartier Mitry).	Premier plan de sauvegarde « La Morée » finalisé ; début des travaux de mise sécurité : en cours. Le travail sur le dossier de la copropriété de SAVIGNY a également débuté		oui	oui	oui	100 %	D

**AXE 1 :**

**Lutter contre l'effet de serre**

**I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**FAVORISER LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS ÉCOLOGIQUES.**

Construire des bâtiments plus durables et plus écologiques représente un facteur majeur de la transition énergétiques – et de résilience au changement climatique. Cette évolution nécessite de la part des collectivités un travail pédagogique de sensibilisation et d'information des acteurs et des habitants.

La Ville a - pour induire ces changements – élaboré différents outils incitatifs : une charte à destination des promoteurs et un guide des constructions durable. Le projet d'éco-quartier, en cours de conception – viendra renforcer dans les années à venir l'action de la Ville dans ce domaine.

NUMERO DE L'ACTION	NUMERO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANDOUISSEMENT DE CHAQUIN	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>3. FAVORISER LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS ÉCOLOGIQUES</b>									
3	9	Construire 2 éco-quartiers (projet des chemins de Mitry-Princet).	Premier plan masse élaboré dans le cadre de la concession à court terme ; réalisation de l'opération route de MITRY avec la maison des services publics et des logements ; à plus long terme construction de l'éco-quartier.	oui	oui	oui	oui	15%	D
3	10	Créer une charte de l'habitat durable qui serait soumise aux promoteurs immobiliers lors des opérations de construction, de rénovation ou de réhabilitation.	fait dans le cadre de l'action 11. 28 promoteurs et bailleurs ont signé la charte	oui	oui		oui	100%	A
3	11	Proposer un guide des constructions durables aux personnes qui déposent un permis de construire ou une déclaration de travaux.	idem	oui	oui		oui	100%	A
3	13	Etudier la possibilité de récupérer la chaleur des réseaux d'assainissement pour les nouveaux bâtiments.	étude faite pour la piscine obtention d'une subvention de 27% du montant des travaux ADEME CRIDF	oui			oui	50%	C

**AXE 1 :**

**Lutter contre l'effet de serre**

**I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**SENSIBILISER LES HABITANTS ET LES ACTEURS AUX ENJEUX CLIMATIQUES ET AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.**

La réduction des émissions de gaz à effet de serre d'un territoire ne pourra avoir lieu sans une prise de conscience globale des enjeux liés au réchauffement climatique et, donc, sans un changement des comportements au quotidien. La sensibilisation des habitants et des acteurs constitue dès lors un axe majeur dans la politique de lutte contre le changement climatique. La Ville agit pour sensibiliser les habitants – par le biais de quatre moyens d'action principaux, parmi lesquels la création d'un appartement témoin. Par ailleurs, une action inscrite dans l'Agenda 21 aulnaysien s'est trouvée reprise au niveau national : le décret du 31 janvier 2012 a ainsi conduit à imposer l'extinction des enseignes lumineuses de 1h à 6h du matin.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANDUISSEMENT DE CHAQUE UN	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>4. CRÉER UN LIEU, POUR SENSIBILISER LES CITOYENS AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIES DANS LE LOGEMENT</b>									
4	14	Développer et soutenir le projet d'un « appartement témoin » du logement écologique, ouvert à tous	Existe déjà de manière temporaire. A envisager dans le cadre de la GUP (notamment sous la forme d'un Point Info Energies).	oui	oui	oui	oui	50 %	A
4	15	Organiser un Salon de « l'Habitat Écologique » avec les professionnels locaux du bâti et de l'énergie lors d'une « Semaine des éco-gestes »	La semaine des éco-gestes a déjà vu des initiatives organisées par les antennes sociales et la Maison de l'Environnement et les ambassadeurs du tri.	oui	oui	oui	oui	50 %	A
<b>5. LANCER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION GLOBALE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE</b>									
5	16	Développer et renforcer le volet énergétique dans le programme Médiaterre.	Une équipe 8 jeunes en Services civiques vont s'investir sur le quartier du Gros Saule.	oui	oui	oui	oui	100 %	B
5	20	Créer une émulation autour de l'habitat durable et en favorisant l'échange d'expériences entre les habitants.	La Maison de l'Environnement va l'intégrer dans son projet en organisant des visites ou des rencontres.	oui	oui	oui	oui	100 %	A
5	21	Étudier la possibilité de conclure un partenariat avec EDF-GDF, permettant d'identifier les logements les plus énergivores afin de sensibiliser leurs occupants.	Signature de la convention avec un volet sur la précarité énergétique	oui	oui	oui	oui	100 %	A
5	22	Inciter les bailleurs sociaux à développer les « multi-prises économie d'énergie » (proposées par EDF)..	Premier travail réalisé avec I3F et les centres sociaux et médiataires	oui	oui	oui	oui	50 %	A
5	23	Inciter les commerçants à couper leurs enseignes lumineuses la nuit	Décret n° 2012-118 du 31 janvier 2012 : extinction obligatoire de 1 h à 6 h du matin	oui			oui	100 %	-

A l'étude – court ou moyen terme :

5.17. Communiquer sous l'angle économique (baisse des dépenses et charges résultant des travaux d'isolation, notamment).

5.18. Communiquer sur l'existence du guide du Bilan énergétique simplifié publié par l'Association des Responsables de Copropriété (ARC).

5.19. Inciter les habitants et les bailleurs à une réduction des températures dans le logement (objectif : 19 °C, notamment pour le chauffage collectif).



**AXE 1 :**

**Lutter contre l'effet de serre**

**I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**RÉDUIRE LA DÉPENDANCE DU TERRITOIRE AUX ÉNERGIES FOSSILES DANS LE BÂTI.**

La Ville propose aux habitants différents outils pour identifier les déperditions d'énergie de leurs logements : une thermographie aérienne et le prêt de caméra thermique. Cette nécessité de réduire les consommations se double de la préoccupation – de plus en plus prégnante – de solliciter de nouvelles sources d'énergie non-fossiles pour satisfaire les besoins de la population et des activités du territoire.

Deux actions visant à développer l'utilisation des énergies renouvelables sont ainsi actuellement étudiées par la collectivité.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANDUISSEMENT DE CHAQUE	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>6. ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LEURS DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES</b>								
6 24	Utiliser la thermographie aérienne réalisée par le département de Seine-Saint-Denis, pour sensibiliser les propriétaires aux déperditions d'énergie.	mise en place simultanée à 6-25	oui	oui		oui	100 %	B
6 25	Mettre en place un système de prêt de caméras thermiques et de wattmètres permettant à chacun de réaliser un diagnostic de son habitation et de ses appareils électriques.	La Maison de l'Environnement a mis des caméras thermiques à disposition depuis Octobre 2012.	oui	oui		oui	100 %	B
<b>7. DÉVELOPPER LES INNOVATIONS ET LES NOUVELLES ÉNERGIE</b>								
7 27	Développer l'utilisation des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie, biomasse).	La Ville s'est engagée sur une réflexion générale sur la bio-masse, notamment dans le cadre du PCET, ainsi que de la géothermie avec la réalisation d'un schéma directeur de son réseau de chaleur	oui			oui	25 %	A
7 28	Remplacer peu à peu certaines chaudières fioul par des chaudières bois, en engageant une réflexion sur un approvisionnement local et communiquer sur les efforts faits par la Ville pour le remplacement des chaudières.	Des chaudières fuel ont déjà été changées par des chaudières condensation et pose prochaine de pompe à chaleur gaz (SOLBES)	oui			oui	25 %	C

A l'étude – court ou moyen terme :

6.26. Proposer un diagnostic de performance énergétique aux petites copropriétés.

**AXE 1 :**

**Lutter contre l'effet de serre**

**I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS.**

La Ville agit en interne pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre – qui représentent près de 70% de ses émissions de gaz à effet de serre (1 115 tonnes équivalent Carbone).

Avec l'élaboration en cours de son Plan de Déplacement des Administrations (PDA), la Ville a franchi un cap en faveur d'une amélioration de ses pratiques en matière de déplacements. De premières actions concrètes sont également en cours de mise en œuvre : remplacement progressif de la flotte de véhicules, formation des agents à l'éco-conduite, suivi des consommations...

Les déplacements domicile-travail n'ont pas été négligés avec une sensibilisation réalisée auprès des agents pour faire connaître le covoiturage et les outils à leur disposition.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPARGNEMENT DE CHAQUE	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>8. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE DE DÉPLACEMENTS</b>									
B	29	Lancer un Plan de Déplacements Administration (PDA).	2011 : élaboration du diagnostic. 2012 : élaboration du plan d'actions. 1er trimestre 2013 : validation du plan d'actions.	oui			oui	75 %	B
B	30	Rendre la flotte municipale de moins en moins polluante - remplacement des voitures de la Ville par des véhicules électriques	Les véhicules du parc de la Ville sont remplacés en fonction de leur vétusté : la réflexion autour des véhicules électriques est engagée. Arrivée des véhicules 1er semestre 2013.	oui			oui	25 %	C
B	31	Former les agents à l'éco-conduite, et responsabiliser chacun sur ses consommations.	Projet avec service, assurance 2013.	oui			oui	25 %	C
B	33	Gérer plus efficacement le parc de véhicules : suivi du kilométrage et de la consommation d'essence, sensibilisation des agents, etc.	Travail en continu et mis en place depuis fin 2011. Acquisition d'un nouveau logiciel pour une meilleure gestion du suivi, de la distribution et de la consommation de carburant (mis en place 1er trimestre 2013). Acquisition d'un système embarqué de rapatriement de données sur les véhicules du parc. Mis en place 1er semestre 2013. Réduction du parc auto berlines moins 10 véhicules	oui			oui	75 %	A
B	34	Améliorer et valoriser le système de mise en relation des agents de la Ville pour effectuer du covoiturage.	Fait via "Entre Aulnaisiens" - sur l'Intranet.	oui	oui	oui	oui	100 %	A

*A l'étude – court ou moyen terme :*

*8.32. Favoriser l'usage des lignes régulières de bus pour les agents entre le CTM et le centre administratif.*

*8.35. Organiser les horaires de réunion de façon à faciliter le co-voiturage entre agents.*

*8.36. Développer les visio-conférences.*

*8.37. Sur le site de la Ville : rajouter les vélos et les bus comme moyen de transport, sur le procédé de géo localisation des services publics.*

**AXE 1 :**

**Lutter contre l'effet de serre**

**I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**RENFORCER LA PRÉSENCE ET L'ATTRACTIVITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN.**

Le transport de personnes (ou mobilité quotidienne) représente sur le territoire un volume d'émission de 46 000 teq CO<sub>2</sub>/an, dû avant tout à l'usage de la voiture. L'amélioration de l'offre de transport en commun est donc une priorité. Elle requiert l'élaboration de projets urbains lourds, qui dépassent bien souvent le cadre de la commune et dont la mise en œuvre peut prendre plusieurs années.

De nombreuses pistes d'actions sont actuellement étudiées par la Ville et par ses partenaires, et en particulier le STIF – Syndicat des transports d'Île-de-France : réorganisation du réseau de bus circulant sur la commune, création de deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service, d'une liaison ferrée entre le RER D et le RER B, ...

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>9. RENFORCER LA PRÉSENCE ET L'ATTRACTIVITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN</b>								
9 38	Améliorer le réseau bus et inciter à la création d'une ligne BHNS, couplée à l'éco-quartier.	Délais annoncés par le STIF pour le passage de la ligne 15 en BHNS : entre 2020 et 2030	oui	oui	oui	oui	25 %	A
9 39	Développer, en partenariat avec le STIF, des liaisons entre la gare du RER B et la gare RER D.	Il existe un projet de liaison ferrée entre le RER D et le RER B ("Barreau de Gonesse"). Un projet de BHNS entre les 2 gares (Villiers le Bel et Parc des Expositions) est également à l'étude pour une mise en service fin 2013 - 2014.	oui	oui	oui	oui	25 %	A
9 40	Dans le cadre du Projet du Grand Paris, ouvrir des réflexions sur le Plan de Déplacements Urbains et l'aménagement du quartier de la future gare.	Travail partenarial en cours sur la réorganisation des bus et réflexion sur le réaménagement de la gare (étude SGP notamment)	oui	oui	oui	oui	25 %	A
9 41	Améliorer la desserte des transports en commun entre les quartiers.	Des projets d'optimisation du réseau bus ont été soumis au STIF mais la ville doit nécessairement contribuer aux nouvelles dessertes, pour des coûts élevés.	oui	oui	oui	oui	25 %	D
9 43	Développer des lignes rapides entre le Nord et le Sud du territoire – et en direction des villes environnantes.	Concernant la ville, un projet de fusion des lignes 637 et 614 avec une extension de cette ligne à O'Parinor au Nord et à la gare de l'Abbaye du T4 au Sud, a été étudié et proposé au STIF.	oui	oui	oui	oui	25 %	D

A l'étude – court ou moyen terme :

9.42. Mieux communiquer sur les tarifs réduits des Transports En Commun et voir comment les rendre plus attractifs.

**AXE 1 :**

**Lutter contre l'effet de serre**

**I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE**

**DÉVELOPPER LES MODES DE TRANSPORTS DOUX ET LE COVOITURAGE.**

Les modes doux désignent des modes de transport actif, non motorisés, comme la marche, le vélo, les rollers, etc. La Ville élabore actuellement son Schéma directeur communal des itinéraires cyclables, qui permettra notamment de définir des axes prioritaires.

Dans ce cadre, de nombreuses actions d'amélioration du réseau cyclable seront réalisées. Des actions sont également menées pour renforcer la sécurité des usagers et de leur matériel : conception d'un parcours éducatif et mise en œuvre prochaine du projet Veligo. Une réflexion en faveur du développement du covoiturage est également engagée.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	FRANCHISSEMENT DE CHAQUE	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>10. FACILITER L'USAGE DU VÉLO ET LA MARCHÉ À PIED</b>									
10	44	Elaborer un Schéma directeur communal des itinéraires cyclables.	Diagnostic réalisé en 2011/2012. Prochaine étape : choix des itinéraires prioritaires à réaliser (1er trimestre 2013).	oui	oui		oui	70 %	D
10	45	Réaliser un circuit cycliste éducatif.	Réalisé dans le secteur de Balagny, Utilisé par la PM effectuant de la prévention auprès des écoles	oui	oui		oui	100 %	B
10	46	Améliorer et développer le stationnement vélo gardienné et sécurisé à la gare.	Projet Véligo (stationnement sécurisé et accessible par pass Navigo).	oui	oui		oui	50 %	B
10	47	Rendre les pistes cyclables plus sécurisées (largeur, délimitation, signalement).	cf. supra : les pistes cyclables et des préconisations d'améliorations seront dans le SDIC.	oui	oui		oui	25 %	C
10	48	Mieux baliser la voie verte qui traverse la Ville du Nord au Sud.	Le SDIC intègre la voie verte -- la signalisation mérite certainement d'être améliorée.	oui	oui		oui	15 %	A
10	51	Améliorer les voies vélo franchissant la voie ferrée.	Projet Véligo (stationnement sécurisé et accessible par pass Navigo).	oui	oui		oui	50 %	B
<b>11. AGIR POUR LE COVOITURAGE, L'AUTO-PARTAGE, LA MUTUALISATION DES TRANSPORTS</b>									
11	53	Lancer un Plan d'action co-voiturage en s'appuyant notamment sur des systèmes existants au niveau local, départemental et national.	Cette initiative doit faire partie du plan d'actions du Plan de Déplacement de l'Administration que la Ville est actuellement en train de réaliser.	oui	oui		oui	25 %	B

A l'étude - court ou moyen terme :

10.49. Imaginer un itinéraire cyclable balisé dans le passage sous la voie ferrée.

10.50. Relancer une étude de faisabilité pour installer une flotte de vélib. Et imaginer différentes formes de mises à disposition (prêts, locations longue durée...).

10.52. Faciliter les traversées piétons (dont : meilleure accessibilité des boutons poussoirs de traversée des piétons des feux clignotants).

11.54. Etudier et faciliter l'implantation d'une société d'auto-partage à Aulnay.

11.55. Favoriser la création d'une plate forme logistique pour les livraisons dans la Ville permettant de mutualiser les acheminements en tissu urbain.

11.56. Développer et promouvoir des modes de livraisons «plus propres».

## AXE 1 :

# Lutter contre l'effet de serre

## I / AULNAY : POUR UNE VILLE POST-CARBONE, ÉCONOME ET PROPRE

**Parce que le développement durable doit constituer le fondement de l'ensemble des politiques municipales, la Ville a engagé un certain nombre d'actions, qui ne sont pas toujours citées dans l'Agenda 21 et ses programmes annexes, mais qui les complètent. Ainsi, concernant la Lutte contre l'effet de serre :**

### Lutte contre l'effet de serre : une vision globale **LE PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL**

En 2012, la Ville a engagé un Plan Climat Energie Territorial. Destiné à cibler les grands enjeux en termes de lutte contre l'effet de serre, et à approfondir le plan d'actions Agenda21 inscrit sur cette finalité, ce Plan a été précédé d'études chiffrant à 228 000 tonnes équivalent CO2 l'en-

semble des émissions du territoire (émissions du bâti résidentiel, bâti tertiaire et mobilité quotidienne). Ce constat chiffré a été appuyé par une étude de la vulnérabilité sociale, environnementale et économique de la Ville, face au réchauffement climatique prévisible ; et à la montée des prix des énergies fossiles. Dans un troisième temps, la Ville a travaillé avec les grands acteurs du territoire, réunis au sein d'un « Club Climat », pour élaborer un Plan d'actions qui devrait être finalisé en milieu d'année 2013.

### Déplacements : montrer l'exemple **LE PLAN DE DÉPLACEMENTS ADMINISTRATIF**

La Ville d'Aulnay a voulu agir, pour aider ses 2500 agents

à circuler mieux, en polluant moins. Le Plan de déplacement administratif, lancé en 2011, a permis d'avoir une assez bonne vision de leurs déplacements domicile-travail. La durée moyenne des déplacements domicile-travail est de 27 minutes. Et 51%, notamment, n'utilisent que la « voiture solo ». Les différents constats issus de l'étude donnent aujourd'hui lieu à l'élaboration d'un Plan d'actions, qui doit inciter les membres des services à l'usage de modes de déplacements moins émetteurs de gaz à effet de serre.

### Favoriser les transports en commun **LE PROJET PÔLE GARE**

Le chantier de rénovation du pôle gare est lancé depuis décembre 2010. Il devrait contribuer à renforcer fortement l'attractivité des transports en commun, donc à réduire la pollution engendrée par les transports automobiles. Le réaménagement de la gare et de ses abords concerne plus de 46 200 usagers quotidiens. Cette réalisation constitue un enjeu essentiel de liaison entre les différentes parties de la commune. En anticipant l'augmentation de la fréquence du RER B dans le cadre du projet RER B Nord+ prévu fin 2012, la ville vise l'amélioration de l'intermodalité entre tram-train, RER, train et bus, ainsi que la convergence des cheminements piétons et cyclables facilitant l'accès aux gares. La fracture urbaine que représente la voie ferrée sera traitée de sorte à dégager le foncier du Réseau Ferré de France pour y réaliser de l'immobilier de bureaux agrémenté d'espaces publics. En 2013, viendront la rénovation du passage souterrain public Anatole-France, de la gare routière rue du 11-Novembre et l'aménagement de l'espace public environnant.







AXE 2 : Préserver la biodiversité et les ressources naturelles



# AULNAY : POUR UNE VILLE-NATURE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

## AXE 2 :

# Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

## II / AULNAY : POUR UNE VILLE-NATURE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT



La richesse des espaces verts et de nature, au sein de la Ville d'Aulnay-sous-Bois, fait de la thématique de la biodiversité un enjeu fort. Une politique volontariste a été engagée, pour agir sous l'angle environnemental, au sens large – en termes de gestion des parcs et jardins, de réduction de l'usage des phytosanitaires au strict minimum (donc de protection de l'air et des nappes) ; comme en termes de mise en place de techniques horticoles – et de plantations – permettant de fortes économies d'eau. Sur ces points, les avancées de la Ville peuvent être jugées comme très satisfaisantes. Les tonnages de produits phytosanitaires ont déjà été divisés par 8. Et la Ville est en avance sur les objectifs du plan Éco Phyto de 2018.

L'importance des jardins privés dans la structure urbaine a également poussé à développer des actions de sensibilisation des propriétaires, sur les conséquences de certaines de leurs pratiques sur l'environnement.

Enfin, la Ville entend réduire la gestion intensive de ses espaces, pour les rendre plus naturels, donc plus riches en biodiversité : en 4 ans, 4 hectares sont ainsi passés d'espaces gazonnés en espaces naturels, au parc Ballanger – ce qui, en réduisant les tontes mécaniques, permet également de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Mais la politique conduite par la Ville souhaite également penser la richesse de la biodiversité des jardins, des parcs et du canal de l'Ourcq, de façon transversale.

Un arbre, en ville, n'est pas qu'un puits de carbone et un élément de cette biodiversité : il est aussi un élément de qualité de la vie, et du paysage urbain ; de même qu'un espace vert représente, au-delà de sa faune et sa flore, un lieu de repos, de loisirs et d'échanges.

La démarche de la Ville souhaite donc développer une approche transversale, combinant une gestion de la nature performante sur le plan purement environnemental, et une volonté de faire de ces espaces verts des lieux de « vivre ensemble », mis au service de la convivialité. Les futurs aménagements du canal de l'Ourcq, mêlant culture et nature, s'inspirent de cette vision. Les actions de sensibilisation des scolaires et des adultes, conduites, notamment, par la Maison de l'environnement, vont dans le même sens ; tout autant que la création de jardins partagés. Elles visent, elles aussi, à coupler le respect de la vie, et le plaisir d'une biodiversité préservée, voire enrichie, avec un respect et un enrichissement des rapports humains, qui va naturellement de pair.





**AXE 2 :**

**Préserver la biodiversité et les ressources naturelles**

**II / AULNAY : POUR UNE VILLE-NATURE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**

**IDENTIFIER, DÉVELOPPER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE.**

Le territoire d'Aulnay-sous-Bois compte 225 ha d'espaces verts, dont près de la moitié correspond à deux grands parcs (Sausset et Robert Ballanger) et près de 30% à des espaces verts privés.

Deux moyens d'actions avaient été proposés par les citoyens pour identifier, développer et protéger la biodiversité du territoire. Tout deux ont été mis en œuvre et les habitants ont désormais la possibilité de s'inscrire sur internet pour contribuer à enrichir la connaissance de la biodiversité du territoire. Le Service des Espaces Verts travaille de son côté à développer la diversité des espèces utilisées dans les espaces verts communaux.

NUMERO DE L'ACTION	NUMERO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D' ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SERRE	ÉPARQUISSEMENT DE CHAQUE UN	COHESION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>13. IDENTIFIER, DÉVELOPPER ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE</b>									
13	64	Réaliser un inventaire « participatif » de la biodiversité du territoire.	Déjà : possibilité de s'inscrire sur Internet pour être répertorié comme "observateur" spécialiste. Initiative de la Maison de l'environnement.	oui	oui	oui	oui	100 %	A
13	65	Etablir une « liste de référence » des espèces végétales les plus adaptées au réchauffement climatique et s'en inspirer pour les nouvelles plantations.	Le Service des Espaces Verts travaille à rompre les introductions monospécifiques et favoriser la diversité des espèces.				oui	100 % engagement annuel	A

**AXE 2 :**

**Préserver la biodiversité et les ressources naturelles**

**II / AULNAY : POUR UNE VILLE-NATURE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**

**SENSIBILISER LES HABITANTS À UNE GESTION NATURELLE DES JARDINS ET À LA BIODIVERSITÉ.**

Les espaces verts privés représentent environ 65 hectares, soit près de 30% des espaces verts de la commune. Les pratiques des habitants dans leurs jardins peuvent donc avoir un impact significatif sur l'environnement. Des actions visant à inciter les propriétaires à privilégier des techniques de jardinage peu polluantes ont donc été mises en œuvre par la Ville ces dernières années – et feront l'objet d'actions récurrentes dans les années à venir : sensibilisation des enfants dans les jardins pédagogiques, communication sur l'action de la Ville, projets de jardins partagés, etc. Cette action devrait être renforcée rapidement par l'organisation de visites des serres par la Maison de l'Environnement.

NUMERO DE L'ACTION	NUMERO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SERRE	ÉPANDISSEMENT DE CHAQUE	COHESION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>14. SENSIBILISER LES HABITANTS À UNE GESTION NATURELLE DES JARDINS ET À LA BIODIVERSITÉ</b>									
14	69	Mieux communiquer sur la nature des plantations et des actions engagées en faveur du développement durable dans les espaces verts.	Tentatives en 2012 de panneaux in situ sur 3 actions du service Espaces Verts en faveur du développement durable (réalisés en interne).		oui		oui	100% mais vandalisés	B
14	70	Encourager les écoles à réaliser un jardin pédagogique et lancer un concours « du plus beau jardin ».	Les Espaces Verts aident les écoles à entretenir les jardins pédagogiques et le Conseil Général organise ce concours.	oui	oui	oui	oui	100% engagement annuel	A
14	71	Organiser, par quartier, des cours de jardinage « bio » afin de sensibiliser les Aulnaysiens à ces méthodes.	Coupler avec les animations de la Maison de l'Environnement, la visite des Serres et les projets de jardins partagés.	oui	oui	oui	oui	25%	A
14	72	Créer des animations permettant aux Aulnaysiens d'apprendre à « jardiner durable ».	- CF : projets de jardins partagés et de valorisation des jardins bio.		oui	oui		100% - Voir jardins partagés	B

A l'étude - court ou moyen terme :  
3.12 : Autoriser un COS supérieur pour les bâtiments à énergie positive

**AXE 2 :**

**Préserver la biodiversité et les ressources naturelles**

**II / AULNAY : POUR UNE VILLE-NATURE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**

**UTILISER LES ESPACES NATURELS COMME VECTEURS DE LIEN SOCIAL.**

Les espaces naturels peuvent représenter de formidables vecteurs de lien social, en permettant la formation de personnes éloignées de l'emploi, en facilitant les échanges entre les cultures et entre les générations, en renforçant les solidarités, etc. Le moyen d'action phare de cet objectif était le développement des jardins partagés. Un premier projet va se concrétiser rapidement avec l'ouverture au printemps 2013 des jardins partagés du quartier du Gros Saule.

Sur cette base, l'action 76, visant à utiliser les jardins partagés comme outil d'insertion sociale pourra être mise en place. D'autre part, la Ville envisage – via les conseils de quartiers – de renforcer la mise en œuvre de l'action 74.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SERRE	ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE UN	COHESION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSIBLE		
<b>15. UTILISER LES ESPACES NATURELS COMME VECTEURS DE LIEN SOCIAL</b>									
15	73	Permettre l'appropriation des espaces verts par les habitants en multipliant les jardins partagés.	En 2013, des jardins partagés vont voir le jour sur la quartier du Gros Saule.		oui	oui	oui	100 %	C
15	74	Permettre aux habitants de développer des « micro-espaces verts », notamment le long des façades ou des trottoirs (définition d'une convention Ville-Habitants sur ce dernier point).	Aujourd'hui, il n'y a pas de dissuasion lorsque le jardin débordé sur l'espace public et une tolérance est vraiment laissée aux initiatives. Cette stratégie pourrait être plus coordonnée notamment via les Conseils de Quartier.		oui	oui	oui	25 %	-
15	76	Utiliser les jardins partagés comme outil d'insertion sociale.	En 2013, des jardins partagés vont voir le jour sur la quartier du Gros Saule.		oui	oui	oui	25 %	B

*A l'étude – court ou moyen terme :*

*15.75. Créer des vergers et organiser, lors des récoltes, des événements festifs et intergénérationnels dans un premier dans des espaces bien déterminés (jardins partagés par exemple), et dans un deuxième temps en alignement de rue.*

*15.77. Développer un système d'échanges intergénérationnels permettant aux propriétaires de jardins (âgés ou non) de bénéficier d'une aide apportée par des jeunes volontaires ou des personnes en insertion pour entretenir des potagers.*

*15.78. Organiser à nouveau des expositions sur le thème de la nature à Aulnay, sur les grilles des parcs de la Ville.*

**AXE 2 :**

**Préserver la biodiversité et les ressources naturelles**

**II / AULNAY : POUR UNE VILLE-NATURE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT**

**RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE DE GESTION DE L'EAU.**

L'eau constitue un enjeu important sur le territoire aulnaysien. La proximité de la nappe phréatique - qui se trouve à moins de 2 mètres de la surface - nécessite une prise en compte spécifique, afin notamment de réduire son niveau de pollution. Une gestion exemplaire de l'eau repose donc tout à la fois à la fois sur une réduction des consommations et sur une meilleure gestion de la ressource. En interne, la Ville a initié l'action en mettant en place un logiciel de suivi des consommations et en planifiant un remplacement progressif des équipements. Des projets de récupération des eaux pluviales sont également étudiés. Sur le territoire, les documents d'urbanismes prennent en compte ces enjeux, et incitent les habitants et les acteurs à agir.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D' ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	ÉPANDUISSEMENT DE CHAUX	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>16. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE D'ÉCONOMIES D'EAU</b>								
16 79	Suivre les consommations d'eau de la Ville, par bâtiment, si possible par services, et par fonction.	Mise en place d'un logiciel de suivi				oui	25%	A
16 81	Réduire fortement les consommations d'eau potable des espaces verts, de la voirie, et des équipements municipaux.	Projet de récupération de l'eau de la piscine.				oui	25%	C
16 82	Equiper les bâtiments publics de dispositifs d'économie d'eau.	Remplacement progressif des équipements				oui	25%	A
<b>17. MIEUX GÉRER LES EAUX DE RUISSELLEMENT</b>								
17 83	Inciter, grâce au Plan Local d'Urbanisme, à réduire l'imperméabilisation des sols (éventuellement par des mesures de bonification du COS).	Déjà inscrit dans le PLU (pas de bonification COS)				oui	50%	-
17 84	Inscrire dans le PLU la récupération des eaux pluviales au niveau des espaces de stationnement.	Voir Charte constructions durables.				oui	50%	-

*A l'étude – court ou moyen terme :*

16.80. Mettre en place un dispositif d'alerte sur les consommations – permettant notamment d'identifier les fuites au plus tôt.

18.85. Proposer aux Aulnaysiens des récupérateurs d'eau de pluie (voir l'opération « composteur »).

18.86. Encourager l'installation de systèmes de récupération d'eaux pluviales permettant d'alimenter les sanitaires et la machine à laver ; étudier un dispositif de financement de cet équipement.

18.87. Encourager l'installation de systèmes de récupération d'eaux pluviales permettant d'alimenter les sanitaires et la machine à laver ; étudier un dispositif de financement de cet équipement.

## AXE 2 :

# Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

## II / AULNAY : POUR UNE VILLE-NATURE, RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

**Parce que le développement durable doit constituer le fondement de l'ensemble des politiques municipales, la Ville a engagé un certain nombre d'actions, qui ne sont pas toujours citées dans l'Agenda 21 et ses programmes annexes, mais qui les complètent. Ainsi, concernant la Biodiversité et protection des milieux et des ressources :**

### Respecter la biodiversité, et la valoriser **NATURE, CULTURE ET SOLIDARITÉS : LES PROJETS DU CANAL DE L'OURCQ**

C'est un élément central de l'écologie urbaine du territoire : le canal de l'Ourcq représente en effet, tout à la fois, un élément fort de l'identité de la Seine-Saint-Denis

et d'Aulnay et un corridor « vert et bleu » nécessaire à la préservation de la biodiversité. Il est, aussi, un support idéal pour la sensibilisation à la richesse écologique, et aux bons gestes du développement durable. Mieux : dans une vision transversale, ces éléments environnementaux seront renforcés par des actions sociales et culturelles. Sous l'impulsion du Conseil général et de la Ville de Paris, ce canal en effet accédera au statut d'équipement public d'intérêt régional. Aulnay s'est portée candidate à l'accueil d'un outil culturel majeur sur les bords du canal et d'un équipement dédié à l'enfance ou aux seniors dès lors que le foncier de la cité Saint-Anne sera libéré.

### **MAISON DE L'ENVIRONNEMENT : UNE SENSIBILISATION ACTIVE**

En 2012, la Maison de l'environnement a multiplié les actions de sensibilisation à la biodiversité. Elle est notamment intervenue auprès des maternelles et des accueil de loisirs, pour 52 séances d'une durée de 1 heure à 1 heure et demi, sur les thèmes de la biodiversité des sols, de la terre et du jardin, des insectes, des oiseaux, de la biodiversité des parcs... De même, elle a travaillé avec l'Association Parenthèse et l'association Génération Assmat pour des animations sur le thème du jardin et de ses habitants, et des arbres et plantes du parc Faure. D'avril à juin ont été conduites des animations de Week end avec les familles (construction d'un hôtel à insectes ; construction de nichoirs ; plantation dans le jardin de graines pour favoriser la présence d'oiseaux et d'insectes ; atelier pour les petits sur la biodiversité du jardin : les plantes, les habitants du jardin). Auxquelles il faut ajouter les animations durant les vacances de printemps, au Parc Sausset ; les animations de juillet sur le Land'art, etc ; 2 journées Nature au Parc Faure ; et l'organisation de rallyes sur la biodiversité, dans le cadre du week-end « Canal de l'Ourcq – Trame verte et bleue ».



AXE 3 : Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant



# AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

### AXE 3 :

## Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant

### III / AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL



Le développement durable de tous passe par le développement personnel de chacun. C'est de ce dernier, en effet, que dépendent les comportements individuels, les modes de consommation, de déplacements, d'habitat, de vie – qui tous influent très directement sur l'environnement naturel et humain, et dictent donc notre développement à venir. Ce rapport - qui lie étroitement l'accomplissement personnel de chaque individu à sa capacité d'agir, de façon responsable, dans le respect de la nature et des autres - déborde le seul cadre moral des valeurs humanistes et républicaines.

Dans cette vision, en effet, la capacité de chacun à accéder à l'éducation, la santé, aux loisirs, à la culture... n'est pas seulement considérée comme la conséquence d'un droit individuel ; elle se pose – aussi - comme une condition nécessaire pour parvenir – collectivement - à un développement plus harmonieux, et à un « vivre ensemble » plus durable.

En matière éducative, la Ville a ainsi engagé une lutte particulièrement volontariste contre plusieurs phénomènes qui compromettent l'apprentissage et donc l'avenir des jeunes Aulnaysien ; entre autres l'absentéisme scolaire, une répartition inégale des effectifs et la sortie du système éducatif dès l'âge de 16 ans. Elle travaille chaque jour à accroître une offre culturelle et sportive de qualité, accessible à tous ; à offrir un parc de logements offrant des conditions de vie adaptées, notamment aux jeunes. Elle a engagé une politique de santé dynamique, pour permettre un égal accès aux soins ; comme elle lutte contre les nuisances sonores – avec, en 2012, le lancement d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

Dans le même temps, elle tente de développer l'accès à la citoyenneté, de soutenir l'action associative, et de l'aider à s'inscrire dans la politique de développement durable conduite sur le territoire.

Enfin, et c'est un axe majeur : la Ville agit pour développer la participation citoyenne dans les choix publics. La création d'un « Observatoire des engagements », composé d'habitant(e)s, auquel la Ville rend compte de l'avancée de ses projets, en est une illustration ; comme la mise en chantier d'une Charte de la participation, qui sera adoptée en 2013.

La démocratie participative est en effet le corollaire logique d'une politique qui veut faire de l'épanouissement de chacun un moyen de remettre le citoyen au cœur de la Cité – pour mieux assurer un développement social harmonieux pour tous.



**AXE 3 :**

Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant

**III / AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL**

**RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN TERMES DE CITOYENNETÉ ET DE PARTICIPATION.**

La participation citoyenne est un volet fondamental d'une nouvelle gouvernance plus démocratique et plus respectueuse de l'Homme et de la Planète. L'état d'avancement des actions inscrites dans l'Agenda 21 pour répondre à cet objectif s'appuie notamment sur la création d'un Observatoire des Engagements, en septembre 2012.

Une Charte de la démocratie participative pour les Conseil de Quartiers sera également diffusée prochainement. La Planète'Fête de 2013 permettra de surcroît de concrétiser l'action 92, en intégrant dans cet événement durable les associations aulnaysiennes.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SÈRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	COHESION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>19. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN TERMES DE CITOYENNETÉ ET DE PARTICIPATION</b>								
19 88	Elaborer une « Charte de la démocratie participative » précisant les droits et devoirs des habitants afin notamment d'assurer le bon déroulement des conseils de quartier.	Le service est en train de la rédiger.			oui	oui	75 %	A
19 89	Créer un comité de suivi citoyen pour la mise en œuvre des projets des services municipaux.	L'instance s'intitule l'Observatoire des Engagements et a été mise en place en septembre. Premier rapport : avril 2013.			oui	oui	100 %	A
19 91	Soutenir le projet de Café Citoyen – lieu de débats et d'échanges, notamment sur le Développement Durable, pour favoriser le lien social et le vivre ensemble.	Le premier café citoyen à eu lieu en octobre 2012, le second aura lieu en février 2013, Objectif : 4 cafés citoyens par an.			oui	oui	100 %	B
19 92	Intégrer les associations aulnaysiennes dans les projets de Développement Durable de la Ville.	Lancement envisagé lors de la Planète'Fête 2013.			oui	oui	25 %	-

A l'étude – court ou moyen terme :

19.90. Assurer un suivi participatif ouvert de l'Agenda 21 et du Plan Climat, permettant de rendre compte de l'avancement de ces programmes aux citoyens et à tous les acteurs du territoire.

**AXE 3 :**

Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant

**III / AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL**

**ENCOURAGER LES PRATIQUES SPORTIVES ET LUDIQUES.**

Une grande diversité d'activités sportives sont proposées sur le territoire, et rendues accessibles notamment par une politique tarifaire attractive.

La mise en œuvre des différents moyens d'action – prévus dans le cadre de l'Agenda 21 – est engagée à différents niveaux, l'action la plus avancée étant l'action 93, qui se traduit chaque année par des animations sportives et ludiques, organisées notamment lors du Forum des associations et du Parcours du Cœur. Des études sont actuellement menées pour l'augmentation de l'amplitude d'ouverture du parc Robert Ballanger et la création de city-stades.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D' ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALI- SATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SÉRIE	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	COHESION SOCIALE	DEVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>20. ENCOURAGER LES PRATIQUES SPORTIVES ET LUDIQUES</b>								
20 93	S'appuyer sur les Assises du Sport pour continuer à organiser des Journées de conférences, d'animations sportives dans les espaces verts et de portes ouvertes des associations sportives locales.	Déjà fait dans le cadre du Forum des associations chaque année et à travers des portes ouvertes proposées par des clubs sportifs et lors du parcours de cœur.			oui	oui	100 %	B
20 94	Créer des city-stades ou des terrains de sport sur l'ensemble du territoire et notamment dans les quartiers du sud de la ville.	Déjà 11 terrains de proximité municipaux d'accès libre répartis sur l'ensemble de la ville dont 3 dans les quartiers sud : à l'étude afin d'éviter les risques de nuisance.			oui	oui	25 %	C
20 95	Etendre les activités de loisirs dans les parcs et les jardins ; notamment en invitant les écoles à y organiser des jeux collectifs, des activités sportives, culturelles ou artistiques.	Déjà fait avec certaines écoles en fonction de la proximité et de l'activité envisagée.			oui	oui	25 %	A
20 97	Poursuivre l'amplification des horaires d'ouverture du Parc Robert Ballanger.	Réflexion menée depuis 2 ans avec une amplitude qui a déjà augmenté. Réflexion : appliquer les horaires d'été du 15 juin au 15 septembre ?			oui	oui	25 %	-

A l'étude – court ou moyen terme :

20.96. Mener une étude pour identifier clairement des espaces de jeux de plein air (notamment de jeux de ballon) dans les parcs et jardins de la Ville (notamment : Square Bigottini et Parc Dumont).

20.98. Dans le cadre d'un chantier d'insertion, étudier la rénovation du parcours de santé du Parc Robert Ballanger.

**AXE 3 :**

**Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant**

**III / AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL**

**VALORISER LES ÉQUIPEMENTS ET LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS DE LA VILLE.**

Le diagnostic partagé – réalisé dans le cadre de l'Agenda 21 – avait souligné la richesse de l'offre du territoire mais également la faible visibilité de certains équipements. Plusieurs moyens d'action visaient à corriger cette faiblesse : une enseigne a ainsi été installée pour renforcer la visibilité de l'Espace Gainville et la réflexion sur une signalétique commune est envisagée – qui pourrait notamment être étendue au patrimoine historique de la ville. Une place particulière sera également accordée à l'animation culturelle sur le nouveau site internet de la Ville.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>21. VALORISER LES ÉQUIPEMENTS ET LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS DE LA VILLE</b>								
21 99	Développer les panneaux signalétiques indiquant les équipements culturels de la Ville et notamment l'Espace Gainville, le Cap, l'Espace Jacques Prévert et la Maison de l'Environnement.	Une réflexion est menée pour créer une signalétique particulière au niveau artistique et patrimonial.			oui		25%	A
21 100	Faciliter l'identification des équipements culturels en installant des enseignes (lumineuses ou non) sur leur façade.	Immédiat pour l'Espace Gainville (2012). En cas d'enseignes lumineuses il vaudra veiller à une consommation énergétique raisonnée (LED...).	oui		oui	oui	25%	A
21 101	Soutenir la création d'un restaurant ou d'un piano bar au Cap et/ou à l'espace Jacques Prévert pour générer de l'animation avant et après spectacle.	Une étude est menée sur des restaurants d'insertion dans des salles de concerts. Points de vigilance : le public arrive peu de temps avant les spectacles et ne reste pas très longtemps après. Un projet de piano bar a déjà été essayé sans succès.					100%	-
21 102	Mieux communiquer sur les activités et animations culturelles proposées sur le territoire via le site Internet et les panneaux d'affichage de la Ville.	Une communication particulière est intégrée dans le cadre du Nouveau Site Internet de la Ville.			oui		50%	-

*A l'étude – court ou moyen terme :*

21.103. Mieux communiquer sur l'application Smartphone et la newsletter qui permettent d'avoir rapidement accès à la programmation culturelle d'Aulnay-sous-Bois, en particulier pour le cinéma de l'Espace Jacques Prévert.

21.104. Promouvoir le « Pass » Culturel, délivré sous condition de ressources, permettant de découvrir les activités proposées par les associations et le développer.

22.105. Susciter et soutenir les initiatives citoyennes des jeunes : les aider à concevoir et à réaliser des projets, les accompagner dans la création d'associations sportives ou à s'intégrer dans des associations existantes, promouvoir le dispositif national des « Juniors Associations ».

22.106. Sur le site Internet de la Ville, dédier une page à l'expression des jeunes (rédaction d'articles et réalisation de reportages)

**AXE 3 :**

Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant

**III / AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL**

**SENSIBILISER ET ENCOURAGER LES ASSOCIATIONS AUX PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES.**

Aulnay-sous-Bois compte de nombreuses associations, qui génèrent au quotidien des déplacements et des consommations, mais qui peuvent surtout devenir des vecteurs essentiels d'une sensibilisation de leurs adhérents.

Quatre moyens d'actions se concrétiseront au début de l'année 2013 avec la diffusion d'une « Charte des gestes et des pratiques durables » et, lors de la journée Planet'Fete, la formation des associations et le recensement de leurs bonnes pratiques. Les trois autres moyens d'actions, dont la mise en œuvre d'un système d'éco-conditionnalité des aides seront mis en œuvre dans un second temps.

NUMERO DE L'ACTION NUMERO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D' ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	COHÉSION SOCIALE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>23. SENSIBILISER ET ENCOURAGER LES ASSOCIATIONS AUX PRATIQUES ÉCO-RESPONSABLES</b>								
23 107	Organiser des sessions de formation au développement durable destinées aux associations.	Prévu dans le cadre de la journée Planet'Fête avril 2013.	oui	oui	oui		50%	A
23 109	Elaborer une « Charte des gestes et pratiques durables », à destination des services de la Ville et des associations lors d'organisation d'événements.	En cours d'élaboration.	oui	oui	oui	oui	50%	A
23 110	S'appuyer sur les compétences de la Maison de l'Environnement, pour établir une liste du matériel durable utilisable lors des manifestations publiques et l'adosser à la « Charte des gestes et pratiques durables ».	Travailler sur la rationalisation des besoins pour que les demandes à la Ville ou les achats des associations soient les plus justes possibles.	oui	oui	oui	oui	25%	-
23 113	Valoriser les bonnes actions en matière de développement durable des associations sur le site Internet ou dans le magazine de la Ville.	Prévu dans le cadre de la journée Planet'Fête avril 2013.	oui	oui	oui	oui	25 %	-

A l'étude - court ou moyen terme :

23.108. Développer un système d'éco-conditionnalité des subventions accordées aux associations, en faveur du développement durable.

23.111. Faciliter la création d'un système de groupement d'achat pour faciliter l'équipement des associations en matériels durables.

23.112. Organiser une bourse des matériels associatifs usagés afin que ceux-ci puissent être réutilisés.

### AXE 3 :

Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant

## III / AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

Parce que le développement durable doit constituer le fondement de l'ensemble des politiques municipales, la Ville a engagé un certain nombre d'actions, qui ne sont pas toujours citées dans l'Agenda 21 et ses programmes annexes, mais qui les complètent. Ainsi, concernant l'épanouissement de chacun dans un cadre satisfaisant :

NOOM

### Accroître l'offre et la qualité des logements **UN NOUVEAU COEUR DE QUARTIER POUR LA ROSE-DES-VENTS : FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE ET URBAINE**

Le Programme de rénovation urbaine de la Rose-des-Vents restructure le quartier grâce à la démolition des tours dégradées, la construction d'immeubles à taille humaine, la requalification et le désenclavement des espaces publics. A l'entrée du quartier, sur les îlots Sysley et Delacroix, le nouveau cœur urbain va regrouper des espaces à vivre avec 237 nouveaux logements en accession, un pôle commercial de 4380 m<sup>2</sup> (Intermarché et petits commerces) et 1260 m<sup>2</sup> de services publics, dont la mairie annexe et des locaux associatifs.

### **AQUILON : OFFRIR DES LOGEMENTS ACCESSIBLES À TOUS**

A l'emplacement de trois anciennes tours dégradées du quartier, 115 logements neufs seront construits pour favoriser l'accès au logement au cœur d'un espace vert arboré. Des habitations de petites tailles avec logements sécurisés et des appartements en accession sociale à la propriété seront proposés.



### **CHEMIN DU MOULIN DE LA VILLE : PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE DANS UN ÉCO-QUARTIER**

De nouveaux logements sont sortis de terre au cœur d'un véritable écoquartier, Chemin du Moulin de la Ville. La résidence Debussy propose aujourd'hui 82 logements sociaux et une seconde résidence : 117 logements en accession à la propriété. En parallèle, un parc public de 7 500 m<sup>2</sup> est aménagé.

### **CITÉ ARC-EN-CIEL : INNOVER AVEC DU LOGEMENT SOCIAL ET PAVILLONNAIRE**

Aulnay-Habitat innove en matière de logement social, avec la réalisation d'un programme de 24 logements couplant pavillons individuels et petits ensembles collectifs. Livré en 2012, le programme a été conçu pour s'insérer harmonieusement dans l'environnement du quartier.

### **VENT D'AUTAN : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE EN HABITAT COLLECTIF**

Un vaste programme de réhabilitation intérieure/extérieure est au programme pour rénover les immeubles dégradés de Vent d'Autan. Au total ce sont 421 logements qui seront réhabilités avec une offre écoresponsable. Une nouvelle rue sera créée et des allées rénovées.

### **RUE HENRI-MATISSE : DES RÉSIDENCES « NOUVELLE GÉNÉRATION »**

Des constructions vont prendre place le long de la rue Henri-Matisse, sur l'espace libéré par la démolition de plusieurs tours. Environ 80 logements sociaux nouvelle génération sortiront de terre sur un espace plus aéré, à proximité d'un futur espace vert municipal de 5 000 m<sup>2</sup>.





### AXE 3 :

Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant

## III / AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

W  
O  
O  
M



### LA CITÉ DE L'EUROPE : REVALORISER L'HABITAT SOCIAL

La Cité de l'Europe fait peau neuve, avec la réhabilitation de ses 801 logements. La construction de 60 logements sociaux supplémentaires est envisagée. Afin de croiser emploi et habitat, 900 m2 de bureaux seront aménagés en rez-de-chaussée de ces nouveaux bâtiments,

#### Améliorer l'offre culturelle

### LE GALION, AVENIR DU QUARTIER

Emblème du quartier quand ce dernier s'appelait encore « Les 3000 », le bâtiment du Galion est appelé à évoluer dans la dynamique du quartier : celle du PRU en cours, mais aussi plus tard, à l'horizon d'un « ANRU2 ».

### LE CENTRE DE CRÉATION VOCALE ET SCÉNIQUE ACQUIÈRE UNE NOUVELLE DIMENSION

Le Centre de création vocale et scénique (le CREA), désormais labellisée Grand Paris, rejoindra dans quelques temps la Ferme du Vieux-Pays. En octobre 2012, la municipalité a posé la première pierre de ce futur écrin dédié à l'art et à la culture.

### LES PIRATEBOX

Le Réseau des bibliothèques d'Aulnay poursuit sa modernisation et développe l'usage de la lecture numérique, avec l'installation prochaine de deux pirateBox, qui permettront l'accès à des oeuvres libres de droit. « Le système est très simple. Il s'agit d'un boîtier qui émet un signal Wi-Fi quand on passe à proximité et permet de télécharger sur son téléphone, sa tablette numérique ou son ordinateur, tous les documents qu'il comprend. . L'installation des PirateBox vient en complément du prêt de liseuses numériques, dont l'usage a été testé avec succès, l'année dernière, dans les bibliothèques.

#### Agir pour les jeunes et les familles

### PETITE ENFANCE : DE NOUVELLES PLACES EN CRÈCHE

Déjà riche de nombreux équipements, la ville poursuit ses efforts en direction de la petite enfance en réalisant deux multi-accueil rue Pierre Gastaud et rue de Toulouse, comptant une soixantaine de places. Dans le même temps, une offre complémentaire se développe en direction des salariés à hauteur de 70 berceaux.

### HAUTE QUALITÉ D'ÉDUCATION : LE PATRIMOINE SCOLAIRE REMIS EN ÉTAT

Un plan de travaux ambitieux est mis en œuvre sur l'ensemble du patrimoine scolaire, en particulier sur le confort sanitaire. La modernisation des outils informatiques contribue à réduire la fracture numérique.

### RÉPONDRE À LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE : DES ÉCOLES AGRANDIES ET MODERNISÉES

Les écoles Solbes et Ambourget vont faire l'objet d'un vaste projet d'agrandissement favorisant l'amélioration des conditions d'enseignement et la vie scolaire pour tous.

### POUR LE SECONDAIRE : UN 7E COLLÈGE EN PERSPECTIVE

Après 17 ans d'attente, la ville a obtenu la réalisation de son 7e collège avec l'appui du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. A la rentrée 2014, le collège accueillera quelques 700 élèves.



## AXE 3 :

# Favoriser l'épanouissement de chacun, dans un cadre satisfaisant

## III / AULNAY : UNE VILLE QUI FAVORISE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL

### Favoriser la participation citoyenne UN OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS ET DE NOMBREUSES INSTANCES PARTICIPATIVES

Les Conseils de quartier sont aujourd'hui au nombre de 12. Espace de débat sur les questions de proximité, ou sur les grands sujets, le Conseil de quartier est l'espace privilégié pour contribuer à l'intérêt général. Venant traverser ces instances de proximité, d'autres groupes s'investissent dans la vie locale. Ainsi, le Conseil des seniors non seulement aborde les problématiques liées à l'âge mais aussi et surtout se préoccupe du lien entre les générations. Par ailleurs, le Comité consultatif des noms de rues est toujours force de propositions dès lors qu'il s'agit de baptiser un lieu, un espace, une place, une rue. Enfin, en 2012, un observatoire des engagements a vu le jour. Composé de 7 citoyens aux sensibilités différentes, l'observatoire des engagements a pour but d'évaluer l'action municipale de manière neutre et indépendante. Son champ d'intervention s'étend sur l'ensemble des activités de la municipalité et comprend le suivi de l'avancée des actions et l'évaluation de leurs effets.

### LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES

Un Plan de prévention du bruit dans l'environnement Le territoire d'Aulnay est marqué par la présence d'infrastructures de transport importantes (autoroutes, RER, aéroports) et souvent bruyantes. Avec ses partenaires institutionnels et selon le principe du « pollueur-payeur », la ville d'Aulnay s'inscrit dans une politique de prévention mais aussi de réduction des nuisances sonores existantes.

En 2012, la municipalité s'emploie également, avec le lancement de son Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) à cartographier des « zones calmes », qui concernent près de 50% du territoire d'Aulnay, où l'ambiance sonore devra être préservée. Le PPBE contient un plan d'actions concrètes à mettre en oeuvre entre 2013 et 2017.

### Dépolluer les sites LE DÉSAMIANTAGE EST TERMINÉ

Le terrain de l'ancienne usine d'amiante a été dépollué, et ne comporte plus de traces d'amiante. Il a été remblayé de deux couches de béton concassé compacté en plus des protections mécaniques intercalées (géotextile et filet avertisseur), et ce, afin d'être prêt à être aménagé. Le projet prévoit l'implantation d'un parking, d'un terrain de sport, d'une aire de jeux, d'un jardin et d'un passage permettant de rejoindre l'école du Bourg.

### Une liberté des cultes pour tous UNE NOUVELLE MOSQUÉE

La construction de la nouvelle mosquée contribue à l'épanouissement de chacun, en assurant une liberté de culte pour les Musulmans. Mais elle intègre aussi les préoccupations environnementales de la Ville : l'édifice est en effet bâti selon les normes Haute Qualité Environnementale (HQE). Ouverte sur le quartier, elle est dotée d'une esplanade de 1 000 m<sup>2</sup>. À l'intérieur, les fidèles et les visiteurs trouveront une salle de prière, un espace polyvalent destiné à des conférences, des expositions, des activités éducatives et une médiathèque.



### Agir pour la santé des habitants SIX CENTRES DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

Les 6 centres de santé municipaux (CSM) aulnaysiens – qui ont su s'équiper des outils et des appareils les plus modernes – répondent aujourd'hui aux exigences d'une médecine de plus en plus technique, tout en proposant une offre de soins à visage humain. Quatre fauteuils dentaires, deux salles de radiologie, une salle d'échographie, la possibilité de bénéficier d'une radio panoramique dentaire ou d'une mammographie, et des radios désormais en développement numérique... les CMS se caractérisent par un exercice multidisciplinaire et pluriprofessionnel qui vise à assurer une prise en charge globale des patients.

# NOOM





AXE 4 : Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations



# AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE

#### AXE 4 :

## Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations

### IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE

**L**a crise économique renforce, aujourd'hui, les difficultés d'une partie de la population aulnay-sienne, déjà très fragilisée. La mise en place de solidarités nouvelles est donc une nécessité absolue ; auquel l'Agenda 21 tente de répondre.

La Ville a notamment engagé plusieurs actions pour systématiser les clauses d'insertion sociale et les clauses environnementales, dans les marchés publics ; conditionner les projets d'aménagements et d'installation d'entreprises sur la Ville à la création d'un partenariat avec les structures d'insertion locales ; soutenir le développement de différentes structures d'insertion par l'économie présentes sur le territoire.

En novembre 2012, la Ville a également organisé le 1er Forum de l'emploi et le 2e Forum de l'insertion RSA, pour permettre à tous de se rapprocher de l'emploi.

Elle agit également, sur le terrain, pour assister les personnes en détresse, et mieux les écouter ; pour favoriser l'accès aux soins des plus démunis ; et dans le cadre de la Politique de la Ville, pour ouvrir les quartiers les moins favorisés sur l'extérieur ; voire, dans le cadre des Chemins de Mitry-Princet, pour en reconstruire totalement certains, afin de renforcer le lien social, la présence publique, la qualité de l'habitat et des espaces publics...

Elle tente enfin de faire du développement durable un atout pour les ménages les moins aisés – tant en matière de choix de consommation, que par la mise à disposition de jardins partagés, pouvant aider certaines familles à subvenir, pour partie, à leurs besoins alimentaires.

Cette politique solidaire s'étend également aux personnes porteuses de handicap. Outre la mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie et des services publics, requise par la loi de 2005, et qui se poursuit, en dépit de coûts parfois très lourds, la Ville entend en effet faciliter l'accès de ces publics à la ville et à la vie : à l'emploi – notamment dans les équipes municipales ; à l'éducation – pour les jeunes ; à la culture et aux sports.

En 2012, la tenue de l'Integrathlon a d'ailleurs permis de sérieuses avancées en ce sens. En mêlant personnes valides et personnes handicapées, autour des mêmes pratiques sportives, cet événementiel s'intégrait même parfaitement dans la vision « durable » que la Ville promeut, en matière sociale.

Sur cet axe des solidarités, en effet, comme en matière d'épanouissement personnel, la Ville entend dépasser le cadre des politiques sociales conventionnelles, et d'une « générosité » univoque, pour favoriser des solidarités conviviales et interactives, fondées sur un « vivre ensemble » harmonieux.



**AXE 4 :**

**Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations**

**IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE**

**RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE DE HANDICAP**

La loi de 2005 fait obligation à tous les lieux recevant du public d'être accessibles aux personnes porteuses d'un handicap, avant 2015. Cet engagement national est parfois très lourd à mettre en place, sur le terrain. La Ville agit, chaque jour pour ainsi rendre accessibles l'ensemble des bâtiments communaux.

Mais l'accessibilité physique n'est pourtant qu'un des éléments nécessaires, pour faciliter la vie des publics concernés. Aulnay-sous-Bois entend également agir pour l'accueil des personnes handicapées dans les services publics, dans le parc locatif ; et favoriser l'emploi des personnes porteuses de handicap, en accroissant la part des achats publics auprès des Etablissements et Services d'Aides par le Travail.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SÈRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>24. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE DE HANDICAP</b>								
24 114	Continuer à développer l'emploi des personnes handicapées, dans le personnel municipal.	Accompagnement du personnel pour accélérer la reconnaissance travailleur handicapé. Accompagnement d'agents dans des centres de formation adaptés. Mise en place de bilans de compétence adaptés. Charte de la mobilité. Application de la procédure reclassement handicapé.			oui	oui	100 %	B
24 115	Former les agents à l'accueil des personnes handicapées et à la langue des signes.	Formation de 3 jours de tous les agents d'accueil au handicap.			oui	oui	75 %	B
24 116	Rendre tous les équipements culturels et sportifs accessibles aux personnes handicapées (notamment la piscine municipale).	Mise en œuvre très longue et couteuse.			oui	oui	25 %	D
24 117	Organiser annuellement un séminaire récurrent de sensibilisation à la question du handicap, pour les bailleurs sociaux, les copropriétaires et les élus à un séminaire.	Rencontres avec le service logement et les bailleurs pour faciliter l'accès au logement des personnes handicapées.			oui	oui	100 %	A
24 118	Accroître la part des marchés publics accordés aux ESAT.	Marché pour mise sous plis des fiches de payes par ESAT.			oui	oui	50 %	B
24 119	Nommer un Ambassadeur du Handicap, rattaché au service municipal Mission Handicap - notamment chargé de sensibiliser les bailleurs sociaux à l'accessibilité des logements aux personnes handicapées.	Mise en place des référents par secteur : logement, culture, sport via la commission communale d'accessibilité.			oui	oui	100 %	-

**AXE 4 :**

**Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations**

**IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE**

**FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES**

Au-delà de l'accessibilité des équipements publics, mener une politique volontariste en faveur des personnes porteuses de handicap suppose de les aider à s'intégrer dans le monde économique, comme dans celui de l'éducation, et de la culture.

Ceci passe par la mise en place de partenariats avec les commerçants, pour lesquels Aulnay tente d'agir, en dépit des obstacles rencontrés. Mais cela passe aussi par la mise en place d'auxiliaires d'intégration, pour les enfants. Et d'événements favorisant les rencontres et les échanges entre personnes valides et personnes handicapées, afin de changer le regard porté sur ces dernières, et de les intégrer pleinement dans le « vivre ensemble » de notre ville.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SÈCRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPARGNEMENT DE CHAQUE	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>25. FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES</b>								
25 120	Monter une opération FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et accompagner les commerçants dans la mise en accessibilité légale de leurs locaux dont l'échéance est fixée au 1er janvier 2015 ; verser des subventions pour financer les travaux d'aménagement aux normes d'accessibilité.	Dossier FISAC est en cours pour les commerçants du Gallion. 22 propositions rédigées. 7 retenues pour un dossier en cours de proposition. Néanmoins blocage de toute demande par le ministère. Création 2013 de 3 guides à destination des commerçants.			oui	oui	25 %	B
25 121	Favoriser l'accompagnement et l'intégration en milieu ordinaire des enfants handicapés et notamment autistes, dès leur plus jeune âge et mieux faire connaître les actions de la Ville en la matière.	Mise en place d'une équipe de 18 auxiliaires d'intégration.			oui	oui	100 %	D
25 122	Créer des groupes de paroles réservés aux adultes handicapés et notamment aux personnes à mobilité réduite.	Mise en place d'un groupe de parole parents, réunion mensuelle avec des réunions de ressourcement, ainsi qu'un groupe de parole avec déficients visuels. Mise en place de rencontres avec un psychologue clinicien qui fait le lien avec psychiatre et associations.			oui	oui	100 %	C
25 123	Favoriser la solidarité entre les personnes valides et non valides : organiser des rencontres autour d'animations culturelles et sportives.	Organisation de L'Integrathon entre valides et handicapés. Un référent sport et un référent culture travaillent avec les associations sur la sujet toute l'année.			oui	oui	100 %	C

A l'étude - court ou moyen terme :  
25.124. Organiser une « Journée du Handicap ».

**AXE 4 :**

**Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations**

**IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE**

**FAVORISER L'ACCÈS  
À LA CULTURE ET AU  
SPORT DES PERSONNES  
HANDICAPÉES**

L'accès au sport et à la culture est une nécessité vitale pour favoriser la vie des personnes handicapées – et ce, quelle que soit la nature du handicap. La manifestation Integrathlon, notamment, a permis d'avancer dans cette voie.

Le soutien aux initiatives permettant aux personnes mal voyantes de « lire » des livres sonores est une autre piste, qui peut aussi intéresser nombre de seniors.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SÈRIE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>26. FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT DES PERSONNES HANDICAPÉES</b>									
26	125	Intégrer un volet handicap à l'ensemble des manifestations culturelles et sportives de la Ville.	Travail réalisé durant INTEGRATHLON. Des activités ont lieu lors du Forum des associations le premier week end de septembre.			oui	oui	25%	A
26	126	Soutenir l'action menée par l'association « Bibliothèque sonore » (lancer un appel à bénévoles ; pérenniser le service de portage à domicile de livres et étendre le catalogue de livres sonores, en braille et en gros caractères.)	Réalisation d'affiches pour lancer un appel à bénévoles.			oui	oui	75%	A

A l'étude – court ou moyen terme :

26.127. Organiser une aide financière sous condition de ressources, pour l'acquisition d'un lecteur audio-book.

**AXE 4 :**

**Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations**

**IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE**

**RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE D'INSERTION**

Face à la situation sociale d'une partie de la population aulnay-sienne, la Ville entend soutenir les projets d'insertion par l'activité économique. Certaines clauses sont déjà incluses dans la politique de la Ville, et réservent ainsi des quotas d'heures de travaux aux publics les plus éloignés de l'emploi. Mais la Ville souhaite aller plus loin, et étendre ces clauses d'insertion sociale, tout en structurant mieux les acteurs travaillant dans ce domaine.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SÈPHE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANDUISSEMENT DE GRACQ	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>27. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE D'INSERTION</b>								
27 129	Systématiser les clauses d'insertion sociale et les clauses environnementales, dans les marchés publics.	Le dispositif est en place, il est nécessaire d'en améliorer le fonctionnement, son ampleur et le suivi des parcours.				oui	25%	A
27 130	Conditionner les projets d'aménagements et d'installation d'entreprises sur la Ville à la création d'un partenariat avec les structures d'insertion locales.	Au travers de la Charte des constructions durables.				oui	25%	A
27 132	Créer des régies de quartier à l'échelle de la ville et non plus à l'échelle des quartiers afin de favoriser la cohésion territoriale et sociale.	La réflexion est en cours pour développer les activités de Saddaka sur l'ensemble de la Ville.				oui	25%	A

*A l'étude - court ou moyen terme :*

27.128. *Accroître les chantiers d'insertion de la Ville notamment pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.*

27.131. *Autour de la future ressourcerie « 2mains » : développer des micro-entreprises prolongeant l'action engagée (par exemple mettre en place une logique de ré-emploi à destination d'autres pays).*

28.133. *Constituer une réserve financière qui permettrait aux associations qui interviennent dans ce domaine de faire face à des difficultés de trésorerie, ou aux porteurs de nouveaux projets de démarrer leur exercice sans avoir à attendre le paiement de la 1ère subvention.*

28.134. *Créer des liens financiers entre des associations, de telle sorte que les capacités de trésorerie temporaires des unes puissent servir à celles qui ont des difficultés de trésorerie au même instant.*

28.135. *Construire une « Cité de l'économie sociale et solidaire » pour porteurs de projets, entreprises sociales, associations locales, et / ou nationales (location à prix abordables, salles en commun).*

28.136. *Coordonner les logiques d'accueil et d'accompagnement dans les structures d'insertion pour répondre aux besoins des habitants : groupes de travail inter-partenaires pour construire une offre efficace et pertinente.*

**AXE 4 :**

**Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations**

**IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE**

**RENFORCER UNE POLITIQUE DE TERRAIN, POUR AIDER LES PLUS DÉFAVORISÉS**

Une partie de la population aulnaysienne connaît de sérieuses difficultés financières, d'accès à l'emploi, à la formation, à la santé, etc. En plus des actions d'ores et déjà menées par la Ville dans le cadre d'autres programmes, l'Agenda 21 prévoit la mise en œuvre de 7 moyens d'actions supplémentaires, dont 4 sont déjà engagés.

Les 6 traversées de la N2 – réalisées ces dernières années – ont notamment permis d'engager le décroisement de certains quartiers de la ville.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	FRANQUISSEMENT DE L'ACTION	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>29. RENFORCER UNE POLITIQUE DE TERRAIN, POUR AIDER LES PLUS DÉFAVORISÉS</b>								
29 138	Renforcer les équipes « d'éducateurs de rue » (éducateurs spécialisés) et d'animateurs référents familles dans les centres sociaux, pour les publics en détresse.	Un travail est engagé sur la coordination (le financement de l'éducation spécialisée est de la compétence du Conseil Général).			oui	oui	25%	-
29 139	Créer des groupes de parole réservés aux allocataires du RSA au sein des comités de quartier ou des centres sociaux.	Le projet de Ville propose déjà des ateliers thématiques. Peut-être moins stigmatisant de le proposer au niveau d'un quartier en lien avec la Politique de la Ville et les Centres Sociaux (Cafés des habitants).			oui	oui	25%	A
29 141	Mettre en place une bourse d'échanges d'appartements sociaux.	Réflexion menée avec le Service municipal logement, en lien avec la rédaction du PLH.			oui	oui	25%	-
29 142	Dans le cadre d'opérations de restructuration des grands ensembles, poursuivre l'ouverture de ces quartiers sur la ville.	6 traversées de la N2 ont été réalisées ces dernières années. Le projet existe également à Mitry dans le cadre du projet Mitry - Princet. - La réflexion mérite d'être creusée pour le quartier du Gros Saule.			oui	oui	50%	D

*A l'étude – court ou moyen terme :*

29.137. Construire des outils de communication qui présentent l'offre sociale et les partenaires locaux plus simplement.

29.140. Créer des espaces permettant à des familles monoparentales de se regrouper pour la garde des enfants (crèche familiale), l'échange de services et l'organisation d'animations de loisirs (atelier de cuisine, etc.) ; confier la gestion de ces espaces à une régie municipale.

29.143. Travailler avec les bailleurs pour renforcer l'accueil des nouveaux arrivants notamment lors de la journée de présentation du logement.

**AXE 4 :**

**Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations**

**IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE**

**FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS DES PLUS VULNÉRABLES**

Une enquête réalisée par l'IN-SERM en 2005 soulignait les conditions sanitaires préoccupantes dans lesquelles vivaient certaines populations aulnaysiennes. Au delà du maintien d'une offre médicale satisfaisante, la nécessité d'informer et de sensibiliser les populations les plus défavorisées avait été identifiée comme un enjeu fort. La mise en place d'un Atelier Santé Ville et d'actions de prévention dans les établissements scolaires a permis des avancées dans ce domaine.

D'autres actions, comme le travail réalisé dans les foyers de travailleurs sur le dépistage et la mise en place du forum « Bien vieillir » contribuent également à remplir ces objectifs.

NUMERO DE L'ACTION	NUMERO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D' ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	EPANDUESEMENT DE CHALON	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>30. FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS DES PLUS VULNÉRABLES</b>									
30	144	Mettre en place des permanences d'accès aux droits en santé (vérification de l'accès à la CMU) et favoriser l'accès aux bilans de santé CPAM.	Mise en place d'ateliers santé dans centre de santé et quartiers Mitry et Rose des Vents.			oui	oui	100%	A
30	145	Améliorer la prévention dans les écoles, collèges et lycées sur les questions de Santé : prévention des caries / des addictions / Lutte contre l'obésité / Diminution des conduites à risque.	Intervenants dans les écoles primaires et collèges sur la santé et les caries. Formation des maîtres pour lutter contre l'obésité. Travail avec CLICA et CSAPPA pour addictions.			oui	oui	100%	A
30	146	Améliorer l'offre de soins sur les quartiers nord de la ville.	En cours d'étude : centre de santé au sein de l'hôpital.			oui	oui	25%	B
30	147	Améliorer le dépistage (diabète, problèmes rénaux, IST).	Travail dans les foyers de travailleurs migrants principalement.			oui	oui	75%	A
30	148	Favoriser le bien vieillir et lutter contre l'isolement.	Organisation du forum « Bien vieillir » et distribution d'un questionnaire.			oui	oui	100%	B



**AXE 4 :**

**Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations**

**IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE**

**COUPLER L'ASSISTANCE AUX PUBLICS DÉFAVORISÉS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

On considère généralement que le développement durable concerne principalement les publics favorisés. Pourtant, social et environnement sont intimement liés et ne peuvent fonctionner l'un sans l'autre : que ce soit lorsque l'on parle de précarité énergétique, de biodiversité, de lien social ou encore d'épanouissement. Intégrer le développement durable au cœur des politiques sociales apparaît donc comme une priorité.

La Ville souhaite ainsi développer des animations en lien avec le développement durable dans le projet éducatif de ses structures d'animation et d'accompagnement (cours de cuisine, sorties pédagogiques, etc.). Un projet d'épicerie sociale est également en cours de création.

NUMERO DE L'ACTION NUMERO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE L'INDIVIDU	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>31. COUPLER L'ASSISTANCE AUX PUBLICS DÉFAVORISÉS ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>								
31 149	Développer, à l'ACSA, des animations de loisirs (atelier cuisine, etc.), encadrées par des « éducateurs de rue » ou des animateurs référents familles, dans les quartiers défavorisés.	L'ACSA mène ce type d'activités. Il faut maintenant les faire plus largement connaître.	oui	oui		75 %	-	
31 150	Favoriser la création d'une épicerie bio à vocation sociale – notamment : quartier Mitry.	Un projet d'épicerie sociale est en cours de développement au Centre Social de Mitry. Une réflexion sur des locaux disponibles au gros Saule est menée autour d'un projet d'épicerie.		oui		25 %	A	
31 151	Créer une cuisine pédagogique pour allier la découverte des saveurs du monde et des modes d'alimentation plus adaptés, plus équilibrés et favorisant la santé des participants, notamment sur le quartier de Mitry.	Des expériences existent déjà sur le quartier de la Rose des Vents notamment. Il serait nécessaire de le coordonner et de mutualiser les initiatives pour les développer et mieux les faire connaître.	oui	oui		25 %	-	
31 153	Créer des jardins partagés sur le quartier de Mitry.	Etude d'un poste de coordinateur des jardins partagés.	oui	oui		50 %	B	

*A l'étude – court ou moyen terme :*

31.152. Organisation par le CCAS de sorties « cueillettes » chez un agriculteur bio de Seine et Marne ou de l'Oise avec les familles (parents et enfants).

31.154. Réaliser, dans les Centres Sociaux et les structures d'accueil des Aulnaysiens, des formations permettant de fabriquer soi-même ses produits de beauté, ses jeux pour enfants (comment faire sa propre pâte à modeler...).

31.155. Organiser un groupe de « marcheuses » pour faire du sport au sein d'un groupe de femmes des Centres Sociaux.

**AXE 4 :**

**Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations**

**IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE**

**LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Les publics les plus défavorisés occupent souvent les logements dont la performance thermique est la plus médiocre, et dont les équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire sont les plus souvent vétustes.

Ceci conduit souvent à des situations de précarité énergétique, dont les impayés ne constituent que l'une des conséquences. Afin de mieux accompagner les ménages aulaisiens en situation de précarité, la Ville travaille actuellement à la mise en œuvre des deux actions prévues dans le cadre de l'Agenda 21.

NUMERO DE L'ACTION NUMERO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALI- SATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANDUSSEMENT DE CHAUX	DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE		
<b>32. LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE</b>								
32 156	Réserver les logements sociaux les moins énergivores aux ménages les moins aisés.	Etude menée également dans le cadre du PLH.	oui		oui	oui	25%	-
32 157	Identifier les ménages dans le besoin, via le CCAS. Leur proposer de façon récurrente des réunions d'information sur les éco-gestes ; et sur leurs droits et les aides existantes en matière énergétique (travaux à la charge du propriétaire, etc.).	Lié à la création d'Espace Info Énergie (EIE) et d'une Agence locale de l'énergie (ALE). Plusieurs réunions avec le CG 93 et "Maîtrisez votre énergie" (MVE) ont eu lieu.	oui	oui	oui		25%	B

#### AXE 4 :

## Renforcer les cohésions entre les territoires et les générations

### IV / AULNAY : POUR UNE VILLE DES SOLIDARITÉS ET DU VIVRE ENSEMBLE

Parce que le développement durable doit constituer le fondement de l'ensemble des politiques municipales, la Ville a engagé un certain nombre d'actions, qui ne sont pas toujours citées dans l'Agenda 21 et ses programmes annexes, mais qui les complètent. Ainsi, concernant la Cohésion sociale :

# NOOM

#### Renforcer la cohésion entre les territoires et les habitants

##### LES CHEMINS DE MITRY-PRINCET

Le 3 avril 2012, le Conseil municipal a approuvé la concession d'aménagement du projet « les Chemins de Mitry-Princet ». Ce dernier prévoit une vaste requalification des espaces publics, le développement des modes de déplacement doux, la construction ou réhabilitation d'environ 2 000 logements, la création d'équipements publics dont la future Maison des services publics et la restructuration des écoles Ormeteau, Bourg 2, Savigny 1 et 2. A travers ce projet, Aulnay veut renouer avec son axe historique de développement, le long de la RD 115. Les liens induits entre les quartiers - notamment Ambourget, Mitry, Savigny et Soleil Levant - le nombre de réalisations envisagées, l'importance du maillage urbain programmé, visent à renforcer le lien social, la présence publique, le traitement de l'habitat et des espaces communs.

#### Agir pour l'emploi et l'insertion

##### INSERTION ET EMPLOI SOUS LE MÊME TOIT

En novembre 2012, la Ville a organisé le 1er Forum de l'emploi et le 2e Forum de l'insertion RSA. Les Aulnaysiens qui veulent créer leur activité, qui recherchent un emploi, une formation ou un parcours d'insertion ont pu rencon-

trer des professionnels prêts à les recruter, à les accompagner ou à les conseiller dans leurs démarches.

#### Accompagner les personnes âgées

##### LA MAISON DES SENIORS

En 2012, les services de La Maison des seniors, lieu unique d'information et d'orientation pour les seniors et leurs familles, interviennent 7 jours sur 7. Le rôle de cette structure est d'apporter aux seniors qui viennent la consulter toutes les informations possibles, pour leur maintien à domicile ;



et au-delà, de les amener à réfléchir sur l'évolution de leur situation, afin de faciliter et d'envisager des transitions nécessaires telles que l'entrée dans un foyer-résidence.

#### Être solidaire avec les plus démunis

##### LE PREMIER NOËL DES SOLIDARITÉS

Le 22 décembre, plus de 2 800 personnes ont répondu présent à l'invitation de la municipalité pour la première édition du Noël des solidarités. Réalisée en collaboration avec l'Acса, les services de l'action sociale les partenaires sociaux et la direction des affaires culturelles, cette manifestation conviviale avait pour but de soutenir et d'entourer les plus démunis à cette époque charnière de l'année. Rappel : en 2011, le service social a traité 15 621 demandes émanant de plus de 5 000 familles.

#### Changer le regard sur le handicap

##### L'INTÉGRATHLON

À Aulnay comme dans les quatre autres communes où il s'est déroulé, la 3e édition de l'intégrathlon a réuni plusieurs milliers de personnes valides et handicapées pour faire tomber les barrières, et pratiquer le sport ensemble, autour de plus de 40 disciplines.

#### Développer les solidarités au-delà des frontières

##### LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Depuis 2008, la ville s'est ouverte avec la création d'un service de la coopération décentralisée et des relations internationales. Aulnay développe des coopérations avec les villes des Territoires Palestiniens (Al Ram), avec les Pays-Bas (Rotterdam Noord) et le Sénégal (Rufisque). A travers cette politique, Aulnay soutient des valeurs de solidarité, de paix, de développement durable et d'échanges culturels.



AXE 5 : Favoriser un mode de développement responsable



# AULNAY : POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE

## AXE 5 :

# Favoriser un mode de développement responsable

## V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE

**U**ne Ville est, aussi, un acteur économique. En cela, elle se doit de montrer l'exemple, en matière de consommations et de pratiques responsables. L'Agenda 21 – et l'ensemble de la politique de la ville en matière de développement durable – repose donc, en premier lieu, sur une mobilisation interne de ses élus, ses cadres et ses agents ; et sur une valorisation des efforts engagés.

Cet engagement municipal doit par ailleurs se traduire par une évolution forte des pratiques de la Ville. Réduire les consommations-ressources – donc mieux les connaître et les suivre – constitue, bien évidemment, un objectif central. C'est vrai en termes énergétiques, et notamment pour ce qui concerne les bâtiments municipaux. Mais c'est également vrai pour les consommations d'eau, de papier, de matériels.

Un deuxième axe concerne moins les quantités que la qualité des achats. La Ville souhaite en effet moins consommer, mais aussi mieux acheter : en favorisant les produits les moins polluants et les producteurs durables. Ceci suppose, notamment, de modifier les marchés publics, pour y introduire des formes ouvrant davantage les appels d'offres aux acteurs du développement durable ; ainsi que pour y introduire des clauses environnementales et sociales.

L'introduction du bio, dans les menus des cantines scolaires, en constitue un exemple simple.

Le troisième axe porte, enfin, sur les déchets : avec un objectif clair de réduction des ordures ménagères résiduelles, par le développement d'un tri efficace.

La responsabilisation des pratiques municipales n'est pourtant qu'un premier volet des objectifs affichés par

l'Agenda 21. Au-delà de ses aspects opérationnels, elle doit également servir à la sensibilisation des habitants (notamment : des jeunes), sans laquelle ce plan de développement durable ne constituerait qu'un exercice administratif sans grande portée.

Sur tous ces axes, la Ville a donc engagé des politiques de communication et de sensibilisation. C'est tout particulièrement vrai, en matière de déchets, avec la mise en place d'un Plan de prévention des déchets. Qui vise une réduction des déchets de 7% sur 5 ans.

Enfin, dans une période de crise de l'emploi, la Ville tente également de maintenir une activité forte, dans son périmètre, en requalifiant notamment ses zones d'activité.

L'ensemble des actions évoquées ci-dessus constitue ainsi un axe très fort de l'Agenda 21.

Longtemps, le respect de l'environnement a semblé l'antithèse du développement de nos sociétés ; longtemps l'écologie s'est opposée à l'économie.

Mais le concept de développement durable, sur lequel s'appuie la Ville, fait en revanche le pari qu'un autre développement est possible ; et qu'il conditionne même l'efficacité des politiques conduites en faveur de la Terre et de ses richesses : un développement plus qualitatif et moins productiviste, capable de réduire l'empreinte écologique de nos activités tout en donnant à chacun les moyens de transformer ses modes de vie ; un développement, enfin, des nouvelles technologies, afin que ces dernières soient mises au service de l'environnement et de l'Homme... plutôt que l'inverse.



**AXE 5 :**

**Favoriser un mode de développement responsable**

**V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE**

**RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Changer les pratiques internes d'une ville requiert un important travail de sensibilisation, d'information, mais aussi la mise en place de nouvelles pratiques et d'un matériel plus performant.

La Ville agit en ce sens, en profitant de ses réorganisations en interne pour développer la communication sur le développement durable, et en mettant en place un certain nombre d'outils visant à faciliter la dématérialisation. De nombreux chantiers demeurent néanmoins à engager : la formation des élus et des agents, le développement d'une signalétique de sensibilisation, les échanges de bonnes pratiques avec les territoires voisins, etc.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D' ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANDUEMENT DE GRACIIN	COHESION SOCIALE		
<b>33. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN TERMES DE MOBILISATION INTERNE</b>								
33 163	Recruter des étudiants en stage pour accompagner les projets de la Ville en matière de Développement Durable dans le maximum de services.	Dès janvier 2012 - avec le Lycée Voillaume voir 39-190.					100 %	B
33 164	En utilisant le bulletin de liaison interne « Fil-info », sensibiliser les élu-e-s et les agents municipaux aux bons gestes, notamment en matière d'économies d'énergie et de tri.	Fin 2012 le service communication interne à été réorganisé ; nouveau journal créé ; articles sur la gestion du tri. Un nouveau INTRANET sera opérationnel en avril 2013, de nouvelles actions seront mises en place.	oui				25 %	B
33 165	Communiquer régulièrement sur les pratiques durables de la Ville, notamment au travers du site Internet ou du magazine de la Ville.	Publication Agenda 21 & PPBE. Le journal OXYGENE qui reprend ces thématiques est en ligne.	oui				25 %	A
<b>34. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN TERMES DE CONSOMMATIONS RESSOURCES</b>								
34 168	Lancer un grand programme de réduction des consommations de papier ou plan « éditique » en interne (avec notamment des consignes de dématérialisation du courrier).	Première initiative : logiciel de traitement et de transmission du courrier. Le nouvel INTRANET devra permettre de mieux communiquer de façon dématérialisée.	oui				25 %	B
34 169	Installer les imprimantes avec le recto / verso automatique.	Direction informatique : plusieurs préconisations visant à réduire la consommation de papier et l'utilisation du recto-verso. Une étude a été réalisée pour la mise en place de nouveaux outils informatiques avec les « techniques de concept virtuel ».	oui				25 %	D

A l'étude – court ou moyen terme :

33.158. Former l'ensemble des agents et des élus au développement durable (formation générale et formation métier).

33.159. Développer une signalétique ludique permettant de mobiliser régulièrement les agents dans leur travail. Cette signalétique pourrait être disposée à côté des interrupteurs, dans les toilettes, à proximité des copieurs, etc.

33.160. Favoriser l'échange d'expériences sur le développement durable avec les territoires voisins - s'appuyer sur ces retours pour définir des actions et des messages de sensibilisation grand public.

33.161. Encourager la nomination d'ambassadeurs du développement durable au sein de chaque comité de quartier.

33.162. Lors des manifestations organisées par Ville, privilégier les produits durables dans la remise de cadeaux.

34.166. Lancer une opération « Consom'mieux », permettant de suivre et de réduire l'ensemble des consommations ressources.

34.167. Responsabiliser les agents municipaux en développant un système d'intéressement des services : sur la base d'une moyenne annuelle constatée, le service économe (énergie, eau, essence) pourrait récupérer une partie des économies réalisées.

**AXE 5 :**

**Favoriser un mode de développement responsable**

**V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE**

**RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE DE DÉCHETS ET D'ACHATS RESPONSABLES**

La Ville peut – par ses pratiques – réduire de façon importante ses consommations, mais également jouer un rôle d'exemplarité auprès de la population. En l'occurrence, la mise en place du tri dans les bâtiments communaux, l'intégration d'aliments bio dans les menus de la restauration scolaire, etc. sont en cours, et devraient, à terme, faire l'objet d'une communication visant à sensibiliser davantage la population. D'autres moyens d'actions sont d'ailleurs à l'étude pour donner plus d'ampleur à cette politique d'exemplarité.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANDUISSEMENT DE CHACUN	COHÉSION SOCIALE		
<b>35. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN TERMES DE DÉCHETS</b>									
35	170	Généraliser le tri à tous les équipements publics, à commencer par les écoles.	- Mesures immédiates dans les cantines et dans les écoles. - Pour le Centre administratif et les bâtiments municipaux : sensibiliser les agents et renforcer les critères dans le marché ménage.	oui		oui	oui	50 %	A
35	174	Renouveler la participation de la Ville à la « Semaine Européenne de Réduction des Déchets ».	Partenariat Maison de l'Environnement / Messagers du Tri.				oui	100%	B
<b>36. RENDRE LA VILLE EXEMPLAIRE, EN MATIÈRE D'ACHATS RESPONSABLES</b>									
36	176	Développer l'utilisation des aliments issus de l'agriculture biologique dans les cantines scolaires.	Intégration dans les menus de 2 aliments BIO par semaine + pain BIO tous les jours. Marché circuit court : production de pommes / poires à moins de 200 km d'Aulnay-sous-Bois	oui	oui	oui		100 % engagement annuel	B
36	177	Expérimenter l'utilisation des logiciels libres.	Réalisé sur des outils métiers (Intranet, Extranet, Gestion du Conseil municipal, GLPI, réservation de ressources, ...)					100 % engagement annuel	A

A l'étude – court ou moyen terme :

35.171. Mieux communiquer auprès des services sur leurs performances de tri.

35.172. Mener une opération pilote sur 2 sites municipaux (la cuisine centrale et le stade nautique) pour tester l'utilisation de produits éco-labélisés pour l'entretien des équipements publics et publier les résultats de cette opération.

35.173. Installer des poubelles de tri sur les événements organisés par la Ville.

36.175. Formaliser une charte des achats durables engageant la Ville à insérer des critères de développement durable dans ses marchés publics. Remarque : une telle action nécessite d'abord d'identifier et de former les « agents acheteurs » (récurrents ou ponctuels) de la collectivité.



**AXE 5 :**

**Favoriser un mode de développement responsable**

**V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE**

**SENSIBILISER LES AULNAYSIENS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La Ville développe de nombreuses actions de sensibilisation, pour renforcer l'information des habitants et les inciter à modifier leurs pratiques. Des actions de communication sont ainsi régulièrement organisées par la Ville.

Pour rendre ce « faire savoir » plus lisible, elle développe de surcroît un logo spécifique, qui permettra l'identification de toutes les actions de l'Agenda 21, du PCET et de tous les autres projets dédiés au développement durable. Les animations proposées par la Maison de l'environnement contribuent également à cette sensibilisation.

NUMERO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE UN	COHÉSION SOCIALE		
<b>37. SENSIBILISER LES HABITANTS AUX BONS GESTES, AU REGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>									
37	178	Editer et diffuser largement un guide pédagogique des bonnes pratiques en matière de développement durable.	Une étude est menée pour mettre ce type d'action sur le site.	oui	oui		oui	25 %	-
37	180	Diffuser régulièrement les informations relatives aux bons gestes du développement durable (vidéos en ligne, via le site Internet de la Ville ; encarts dans le magazine municipal, etc.).	Actions régulières du service Espaces Verts depuis plusieurs années. En 2013, au service Espaces Verts, 2 personnes en service civique vont sensibiliser les propriétaires de jardins aux bons gestes du développement durable.	oui	oui		oui	100 % engagement annuel	A
2	8	Mise en place d'un Plan de sauvegarde des copropriétés dégradées (Quartier Mitry).	Premier plan de sauvegarde « La Morée » finalisé ; début des travaux de mise sécurité. Le travail sur le dossier de la copropriété de SAVIGNY est également débuté.		oui	oui	oui	C	100 %
<b>38. SENSIBILISER LES AULNAYSIENS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>									
37	178	Editer et diffuser largement un guide pédagogique des bonnes pratiques en matière de développement durable.	Une étude est menée pour mettre ce type d'action sur le site.	oui	oui		oui	25 %	-
37	178	Editer et diffuser largement un guide pédagogique des bonnes pratiques en matière de développement durable.	Une étude est menée pour mettre ce type d'action sur le site.	oui	oui		oui	25 %	-

A l'étude – court ou moyen terme :

37.179. Renforcer la semaine du développement durable, par une action de proximité des comités de quartier et des centres sociaux. Pour renforcer l'efficacité de cette opération, choisir une thématique par an (économies d'énergie, tri, réemploi, etc.) et la décliner tout au long de la semaine.

37.181. Communiquer sur les astuces et les éco-gestes qui permettent d'avoir une attitude plus durable, plus écologique, plus sociale et de faire des économies.

37.182. Soutenir la création d'une exposition itinérante (ex : bibliobus) sur le développement durable, portée par un groupe de citoyens.

38.185. Former les gardiens de parcs et d'immeubles HLM au développement durable de manière à ce qu'ils deviennent des ambassadeurs de la démarche engagée par la Ville.

38.186. Promouvoir le travail de l'IME Toulouse Lautrec et soutenir le projet de ferme pédagogique sur le territoire - y organiser, annuellement, une grande manifestation du développement durable.

**AXE 5 :**

**Favoriser un mode de développement responsable**

**V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE**

**DÉVELOPPER UNE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE, EN DIRECTION DES JEUNES**

La Ville a réalisé un travail important avec les établissements scolaires pour développer la sensibilisation au développement durable des jeunes et les inciter à mettre en œuvre des démarches qui leur soient propres – comme les Agenda 21 scolaires.

La réflexion est également engagée avec les centres de loisirs pour développer la sensibilisation dans ce cadre. Cette mobilisation est amenée à être développée progressivement dans les années à venir, notamment par la mise en œuvre des différents moyens d'action actuellement à l'étude.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPARGNEMENT DE CHAQUE UN	COHESION SOCIALE		
<b>39. DÉVELOPPER UNE SENSIBILISATION SPÉCIFIQUE, EN DIRECTION DES JEUNES</b>									
39	188	Intégrer la sensibilisation au développement durable dans les activités des centres de loisirs.	Pour 2012, réflexion menée sur un Centre Développement Durable. Travail qui débouchera déjà en 2013 par une journée DD des centres de loisirs à la Ferme du vieux pays durant la semaine du DD.	oui	oui	oui	oui	50 %	-
39	190	Encourager les enseignants des collèges et lycées à proposer des sujets de TPE liés au développement durable.	Déjà le cas pour les maternelles et les primaires. Convention signée avec le Lycée Voillaume pour orienter les projets BTS électrotechnique sur des sujets liés à l'énergie (amélioration de la gestion des chaudières de la piscine et VMC théâtre J.Prévert).	oui		oui	oui	50 %	B
39	191	Encourager la mise en place d'Agenda 21 scolaires au sein des établissements scolaires du territoire.	Partenariat avec Lycée Voillaume et Jean Zay pour mise en place A21	oui		oui	oui	100 % engagement annuel	A

A l'étude – court ou moyen terme :

39.187. En partenariat avec les écoles de la ville, mettre en place un programme éducatif pluriannuel et un « passeport du développement durable » accompagnant la scolarité de chaque élève, rendant compte du suivi de ce programme.

39.189. Développer les sorties pédagogiques liées à la nature pour les jeunes.

39.192. Organiser un jeu concours avec les écoles primaires, sur la base d'une itinérance urbaine durable (marche urbaine et repérage des évolutions et des freins au Développement Durable).

**AXE 5 :**

**Favoriser un mode de développement responsable**

**V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE**

**MIEUX TRIER LES DÉCHETS**

Avec 358 kg d'ordures ménagères résiduelles collectées par an et par habitant, Aulnay-sous-Bois se situe nettement au dessus de la moyenne nationale (316 kg /an/hab). Certains ménages n'ont, d'ailleurs, pas encore acquis les bons réflexes en matière de tri.

La Ville engage donc un travail pédagogique important envers les habitants et les acteurs, pour améliorer les performances de la collecte sélective sur la commune. Plusieurs actions sont ainsi en cours de mise en œuvre : mobilisation des messagers du tri pour sensibiliser les commerçants, rénovation des locaux dans certains espaces, mise en expérimentation du tri de nouveaux emballages, etc.

NUMÉRO DE L'ACTION	NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
				EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE UN	COHESION SOCIALE		
<b>40. ENCOURAGER LE TRI</b>									
40	193	Inciter les commerçants locaux et les groupes de restauration rapide implantés sur le territoire à assurer le tri sur leur site.	Après étude du service développement commercial : possibilité de mobiliser les messagers du tri. Possibilité de mener des groupes de travail avec les commerçants. Déjà obligatoire au-delà de 1100 litres / semaine.	oui				25%	-
40	195	Réaménager les locaux destinés à la collecte des déchets afin de les rendre plus attractifs, notamment mieux aérés et plus éclairés ; y afficher les consignes locales de tri.	Déjà en partie fait - mais pas possible partout. Le SYCTOM ayant mis en expérimentation le tri de nouveaux emballages plastiques : nécessité de distribuer des flyers et de changer les affiches.	oui				25%	A
40	196	Améliorer la gestion des déchets commerçants : objectif de rationalisation, de mise en commun et de tri des déchets.	Fait en parallèle du moyen d'action 40-193					25%	0
<b>41. AGIR POUR LA PROPRETÉ URBAINE</b>									
41	198	Installer des poubelles ludiques afin de sensibiliser les enfants comme les adultes au tri	Après étude, ce type d'action n'est efficace que si les poubelles sont confectionnées avec la participation des élèves. Ce qui impose un travail avec l'Education nationale.	oui		oui		25%	0

A l'étude - court ou moyen terme :

40.194. Sur le site Internet de la Ville, publier un baromètre du tri afin d'informer chaque mois les Aulnaisiens de l'évolution de leur production de déchets.

41.197. Etudier un programme à long terme d'installation des poubelles bi-compartiments sur les espaces publics.

**AXE 5 :**

**Favoriser un mode de développement responsable**

**V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE**

**RÉDUIRE LE TONNAGE DES DÉCHETS VERTS ET DES DÉCHETS PLASTIQUES**

La Ville a engagé une politique ambitieuse en faveur de la valorisation des déchets verts, avec la mise en œuvre rapide de plusieurs actions dans ce domaine. Une campagne de distribution de composteurs individuels et de lombricomposteurs est en cours pour les particuliers et les établissements scolaire ; un maître composteur a également été recruté pour organiser la sensibilisation sur ces thématiques ; et les habitants ont désormais la possibilité d'échanger en déchèterie leurs déchets verts contre du compost. Pour les déchets plastiques, les moyens de mettre en œuvre concrètement les actions proposées sont aujourd'hui en cours d'étude.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPARGNEMENT DE CHAQUE UN	COHÉSION SOCIALE		
<b>42. RÉDUIRE LES TONNAGES DE DÉCHETS PLASTIQUE</b>								
42 200	Créer un partenariat à grande échelle avec les commerçants de la Ville et lancer une campagne « Aulnay : Ville sans sac ».	Etude menée pour la création de la Maison du Commerce et de l'artisanat - manque de mobilisation des commerçants. Une autre orientation est envisagée.	oui		oui	oui	50 %	-
<b>43. RÉDUIRE LES TONNAGES DE DÉCHETS VERTS</b>								
43 202	Sensibiliser les bailleurs sociaux et les copropriétaires au lombricompostage et les inciter à acquérir et à installer ces composteurs dans toutes les résidences.	La distribution par la Ville de composteurs individuels et lombricomposteurs fonctionne. Partenariat avec l'ADEME et la Région (Plan de réduction des déchets). Fourniture de composteurs et lombricomposteurs aux écoles.	oui	oui	oui		100 %	A
43 203	Recruter des « maîtres composteurs » pour sensibiliser et former les Aulnaisiens.	Un maître composteur recruté. Sensibilisation faite au sein des associations de jardins partagés.	oui	oui	oui		100 %	A
43 205	Améliorer la logistique de la déchèterie afin de permettre à tous les habitants de récupérer du compost en échange d'un apport de déchets végétaux.	Des travaux ont été réalisés et en échange de leurs apports de végétaux, les habitants reçoivent du compost à leur demande.	oui	oui	oui		100 %	A
43 206	Sensibiliser les habitants au « mulching » afin d'étendre cette pratique aux espaces verts privés.	Article dans Oxygène sur les travaux du service Espaces verts et de la valorisation des 2 000 m3 de matériaux mulchés utilisés.	oui	oui	oui		100 %	0

A l'étude - court ou moyen terme :

42.199. Organiser des campagnes de sensibilisation à la qualité de l'eau potable.

42.201. Interdire la distribution de sacs plastiques sur les marchés, mener une opération festive de distribution de « filets à provision ».

43.204. Collecter et valoriser les déchets végétaux produits par les commerçants sur les marchés.

**AXE 5 :**

**Favoriser un mode de développement responsable**

**V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE**

**FAVORISER DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLE**

Un premier pas important a été franchi avec la création d'un Club Climat, qui rassemble les acteurs du monde économique et les partenaires de la Ville. Ce Club a d'abord pour vocation d'aider la Ville à bâtir son Plan Climat Énergie Territorial, mais il pourra également, permettre d'échanger sur de bonnes pratiques et générer des synergies. Un besoin de revaloriser les marchés pour inciter les habitants à consommer autrement avait également été identifié : l'étude est en cours afin de définir les moyens d'agir concrètement sur les marchés.

NUMÉRO DE L'ACTION NUMÉRO DU MOYEN D'ACTION	MOYENS D'ACTIONS	COMMENTAIRES	IMPACT SUR :				% DE RÉALISATION	IMPACT BUDGET
			EFFET DE SERRE	BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS	ÉPANOUISSEMENT DE CHACUN	COHÉSION SOCIALE		
<b>44. AMÉLIORER LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS SPÉCIFIQUES</b>								
44 207	Etudier la pertinence d'un ramassage des encombrants à domicile sur appel d'un numéro vert ; déposer à la ressourcerie les encombrants pouvant être valorisés.	Mise en place par la ressourcerie. Il y a aussi un intérêt de l'école d'art pour ce type de proposition.	oui		oui	oui	50%	A
<b>45. FAVORISER LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATIONS RESPONSABLES EN PARTENARIAT AVEC LE MONDE ÉCONOMIQUE</b>								
45 209	Associer le monde économique aux efforts engagés en matière de développement durable – notamment à travers le Plan Climat Énergie.	Création d'un club climat	oui				100%	A
45 213	Revalorisation des marchés. Ouverture vers d'autres types de marché : commerçants issus du commerce équitable, du bio, de l'agriculture raisonnée, des circuits courts.	Etude AGRIATE en cours – revalorisation des marchés – redéfinition du contrat de fermage	oui	oui	oui		25%	B

A l'étude – court ou moyen terme :

44.208. Lancer une campagne de sensibilisation afin de dissuader les habitants de jeter leurs déchets toxiques dans le réseau d'assainissement (huile de vidange, médicaments...).

45.210. Développer le processus du commerce porté par les AMAP.

45.211. Valorisation des circuits courts entre commerçants.

45.212. Création d'une Coopérative commerce équitable ou micro boutique assemblée.

45.214. Lors de la Semaine du Développement durable, en partenariat avec les commerçants locaux, valoriser les produits des écolabels présentés dans le guide des bonnes pratiques édité par la Ville.

45.215. Créer un marché mettant en avant les produits agricoles issus de « circuits courts ».

45.216. Sur le site de la Ville, étudier la création d'une plateforme géolocalisée permettant aux habitants d'échanger des services et des biens.

45.217. Sensibiliser les commerçants et les consommateurs à la vente et à la consommation de produits locaux et de saisons sur les marchés de la ville.

45.218. Encourager et développer des outils d'information et de communication spécifiques autour du Baobab à destination des enfants et du grand public, dans le cadre d'une coopération avec la ville de Rufisque au Sénégal.



**AXE 5 :**

**Favoriser un mode de développement responsable**

**V / POUR UNE VILLE ÉCORESPONSABLE ET ENGAGÉE**

**Parce que le développement durable doit constituer le fondement de l'ensemble des politiques municipales, la Ville a engagé un certain nombre d'actions, qui ne sont pas toujours citées dans l'Agenda 21 et ses programmes annexes, mais qui les complètent. Ainsi, concernant le Développement responsable :**

**W  
O  
O  
M**

**Réduire les tonnages de déchets  
UN PLAN DE RÉDUCTION GLOBAL**

Le Programme local de prévention des déchets traduit l'ambition municipale de s'inscrire dans une démarche plus respectueuse de notre cadre de vie. Avec l'ADEME, la Région Ile-de-France, le SYCTOM et le SITOM93, il s'agit de sensibiliser et mobiliser les habitants, les institutions, les entreprises, les commerçants à la réduction des déchets. La démarche est pédagogique, mais elle est aussi et avant tout très concrète : avec un objectif de 7% de déchets de moins en cinq ans, soit environ 2200 tonnes par an.



**Agir pour renforcer le dynamisme économique du territoire  
MODERNISATION DE GARONOR**

Créé en 1970, situé sur les communes d'Aulnay-sous-Bois et du Blanc-Mesnil, entre Paris et les aéroports internationaux du Bourget et de Roissy, avec 75 ha et plus de 350 000 m<sup>2</sup> de locaux, Garonor est un pôle économique de référence au nord de l'Ile-de-France. L'enjeu pour Aulnay : attirer de nouvelles entreprises intéressées par le positionnement stratégique de la plateforme.



**SPIRIT : UN NOUVEAU DÉPART POUR LA ZONE INDUSTRIELLE DES MARDELLES**

Le groupe Spirit développe un nouveau parc d'activités PME-PMI composé de 30 % de bureaux et de 70 % d'activité/stockage sur la zone industrielle des Mardelles.

**O'PARINOR : PROJET D'UN MULTIPLEXE DE 12 SALLES**

Centre commercial régional d'une surface de vente imposante, ces 90 000 m<sup>2</sup> positionnent Parinor comme l'un des plus importants centres commerciaux de l'Est-Francilien. La création d'un multiplexe permettra de pérenniser l'activité du centre en augmentant son potentiel d'attractivité.

